

# REVUE DE PRESSE

RÉPONSES  
2020



**RÉPONSES**

*Réduire les POLLUTIONS en Santé Environnement*

*Mis à jour le 31.12.2020*





**LNP**

Les Nouvelles Publications  
économiques & juridiques

Vendredi 17 janvier 2020 / prix : 1,50 euro  
**N°10 087**



**PAYS D'AIX**  
**THIERRY COLOMBERO**  
**À LA BARRE DE**  
**LA SEMEPA**

© Robert Poullan

**FOCUS**  
Quel devenir  
pour le PAAP ?

**ENTREPRENDRE**  
Objectif Dakar 2020  
pour le Club immo

**DÉCODAGE**  
Le Conseil en évolution  
professionnelle

**arapl**  
provence & var

**COTISATION ANNUELLE**  
**BNC - BIC**  
Individuel .....169 TTC/an  
Société .....338 TTC/an  
Micro .....36 TTC/an



**FOCUS**  
A quoi pourrait ressembler les pôles d'activités en 2040 ? L'association Devenir a lancé une réflexion sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence (PAAP).  
**P.32**



**EN IMAGE**  
Seconde mobilisation des avocats du barreau de Marseille contre la réforme des retraites.  
**P.10**



**PAROLE D'EXPERT**  
Loi Pacte : la relance de l'intéressement de projet  
**P.42**



**DÉCODAGE**  
Conseil en évolution professionnelle, Jean-Joël Fraizy, directeur du CEP Paca, explique cette mesure phare du dispositif public.  
**P.16**



**EDITÉ PAR LA S.A.S. « LES PUBLICATIONS COMMERCIALES »**  
32, cours Pierre-Puget  
CS 20095 | 13281 Marseille | Cedex 06 | Tél. : 04 91 13 66 00

**PDG et directeur de la publication :** Elisabeth Thomas : 04 91 13 66 00 elisabeth.thomas@presses-legales.com | **Principal actionnaire :** TOUT LYON S.A.S. | **Directeur de la rédaction - Rédacteur en chef :** Frédéric Delmonte : 04 91 13 66 10 - frederic.delmonte@presses-legales.com |

**Rédaction :** redaction@presses-legales.com | **Secrétaire de rédaction :** Serge Payrau | **Journalistes :**

William Allaire - Jean-Christophe Barla - Martine Debette - Caroline Dupuy - Jean-Pierre Enaut - Jean Philippe Pierrat |

**Responsable des rubriques magazine :** Alexandra Zilbermann - alexandra.zilbermann@presses-legales.com |

**Editeurs web :** Esther Griffe - esther.griffe@presses-legales.com - Karen Latour - karen.latour@presses-legales.com |

**Annonces légales :** Bernadette Radduso : 04 91 13 66 00 b.radduso@presses-legales.com | **Publicité :**

Sophie Magnan 06.17.27.71.61 | **Relations clients :** Carole Figarella :

04 91 13 66 05 - carole.figarella@presses-legales.com | **Stéphanie Laure :**

04 91 13 66 20 stephanie.laure@presses-legales.com | **Formalités :**

Marie-Ange Pappalardo : 04 91 13 66 30 formalites@presses-legales.com |

**Chargée de communication :** Stéphanie Laure : 04 91 13 66 20 - stephanie.laure@presses-legales.com |

**Abonnements :** Lousiné Ekmekdjian :

04 91 13 66 19 - abonnements@presses-legales.com | **Design graphique :**

aksadesign.com | **Responsable studio / Fabrication :** 04 91 13 66 11

Sabine Guglielmetti | **Montage :** Martine Barnava



HEBDOMADAIRE HABILITÉ À PUBLIER LES APPELS D'OFFRES, LES AVIS DE TRAVAUX, LES ANNONCES LÉGALES, LES VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES SUR LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE. COMMISSION PARITAIRE 0 120 | 85972 | ISSN 1166 - 3294  
LE SITE NOUVELLESPUBLICATIONS.COM EST RECONNU PAR LA CPPAP (COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE), SERVICE DE PRESSE EN LIGNE D'INFORMATION POLITIQUE ET GÉNÉRALE, SOUS LE NUMÉRO 1124 W 94088 JUSQU'AU 11/2024.  
PRIX HT DE LA LIGNE D'ANNONCE LÉGALE EN 2019 : 4,16 EUROS - OU 1,82 EUROS HT LE MM/COL - CALIBRAGE DE FILET À FILET. ARRÊTÉ DU 21 DÉCEMBRE 2018 MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 21 DÉCEMBRE 2012 RELATIF AU TARIF ANNUEL ET AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.  
IMPRESSION : ROP - 83490 LE MUY



**ABONNEMENT 1 AN : 55 EUROS**







« "Réponses" n'est qu'une première étape, les choses commencent maintenant avec la mise en œuvre et le suivi des actions engagées et projetées, toujours par ce dialogue avec les parties prenantes dont la population. Les modalités de consolidation de l'implication citoyenne constituent notre premier chantier de 2020. Nous mettons des indicateurs pour chaque action, nous livrerons les avancées et résultats au fur et à mesure. »

# « Les défiances tombées, le dialogue sera pérennisé »

**GWÉNAËLLE HOURDIN,**  
déléguée générale  
du SPPPI en Provence-  
Alpes-Côte d'Azur.

Le 12 décembre, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) a rendu public les résultats de la concertation « Réponses » (Réduire les pollutions en santé environnement) conduite sur 21 communes du pourtour de l'étang de Berre et du golfe de Fos. Les 120 attentes exprimées par la population ont débouché sur un plan d'actions en six thématiques pour un meilleur équilibre entre industrie, santé et qualité de l'air. Les explications de Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• **LNP : La concertation menée entre juin et novembre 2019 a-t-elle été à la hauteur des ambitions exprimées à son lancement de parvenir à des solutions et des résultats mesurables ?**

**GWÉNAËLLE HOURDIN :** Nous avons collecté, lors du temps 1, plus de 600 contributions sur les communes par différents vecteurs : micros-trottoirs dans des quartiers, près d'écoles, de supermarchés, dans des entreprises, des ateliers avec des associations, des forums... Nous voulions vraiment qu'une parole libre s'exprime. De ces échanges, nous avons détaché 120 attentes, certaines se recoupant, par exemple sur

l'information en cas de pic de pollution ou en cas de torche. L'engagement du Comité de pilotage (Copil) était de répondre à 100 % de ces attentes, le panel citoyen et le représentant de la Commission nationale du débat public apportant la garantie de la fiabilité de la prise en compte des propos tenus. Le Copil a travaillé l'été 2019 pour mettre en place des actions concrètes. Certaines, existantes, ont été « réinterrogées » lorsqu'elles n'étaient pas connues ou ne collaient pas à ces attentes. C'est le cas de « ZIP Com », le numéro d'information locale en temps réel du Grand Port maritime de Marseille, qui a été revitalisé par l'installation de grands pan-



Les attentes exprimées par la population ont débouché sur un plan d'actions pour un meilleur équilibre entre industrie, santé et qualité de l'air.



© J.-C. Barthe



#### QUELQUES ACTIONS ENGAGÉES OU PROGRAMMÉES

- > Etat des lieux des connaissances sur le cumul des émissions dans l'air (normes, cartographie des émissions, conditions de dispersion, impact sur les milieux...).
- > Réduction des émissions de Composés organiques volatils (COV).
- > Intensification de la surveillance autour des industries sur les COV et particules ultrafines.
- > Elaboration d'un cadastre des maladies professionnelles et environnementales dans un bassin industriel.
- > Révision et mise en œuvre du Plan de protection de l'atmosphère des Bouches-du-Rhône pour ramener les niveaux de concentration en polluants sous les valeurs limites réglementaires et diminuer les épisodes de pollution.
- > Communication en situation d'incident ou d'accident d'une installation classée.
- > Ajustement de l'offre de soins aux spécificités environnementales.
- > Implantation de sites de mesures en continu dans les quartiers les plus affectés.
- > Améliorer le réseau métropolitain de transports.
- > Accompagner l'industrie vers l'économie circulaire et la transition énergétique.



#### LES SIX THÉMATIQUES D'ATTENTES DES POPULATIONS ET LE NOMBRE D'ACTIONS RATTACHÉES\*

- > Surveiller et réglementer (29)
- > Réduire les émissions de pollution (25)
- > Améliorer la qualité de vie et la santé (32)
- > Informer et sensibiliser (29)
- > Agir et s'impliquer (11)
- > Faire évoluer le territoire (14)

Toutes les données sont  
accessibles sur la plate-forme

[www.dispositif-reponses.org](http://www.dispositif-reponses.org)

\* Certaines actions sont comptabilisées deux fois lorsqu'elles agissent sur deux thématiques.

➡➡➡ neaux aux entrées de la zone de Fos, des campagnes de presse... pour que les habitants puissent le solliciter. Au bout du compte, le plan comprend 40 % d'actions nouvelles. Le niveau d'implication des participants dans son élaboration m'a surpris, d'autant plus qu'au début, certains étaient sceptiques... Ils demandaient à voir. Le temps 2, en novembre, a permis un dialogue très fructueux sur les pistes envisagées. Bâtir un plan à partir des attentes de la population, en veillant que chaque axe soit bien compris par tous, est vraiment inédit. Le dialogue s'est d'ailleurs approfondi à ce moment-là entre toutes les parties. Les défiances sont tombées.

#### • Comment ce plan d'actions va-t-il désormais prendre vie ?

« Réponses » n'est qu'une première étape, les choses commencent maintenant avec la mise en œuvre et le suivi des actions engagées et projetées, toujours par ce dialogue avec les parties prenantes dont la population. Les modalités de consolidation de l'implication citoyenne constituent notre premier

« Il n'y a pas d'opposition à l'industrialisation même s'il y a conscience de ses conséquences. Les salariés savent ce qu'accomplissent leurs propres sites. Le consensus s'est fait sur la nécessité de travailler ensemble pour trouver le bon équilibre. Beaucoup de pistes sont ouvertes. La remontée d'informations des populations doit servir à adapter les politiques et réglementations aux attentes au lieu de fonctionner de façon descendante... »

chantier de 2020. Nous mettons des indicateurs pour chaque action, nous livrerons les avancées et résultats au fur et à mesure. Le SPPPI restera le coordinateur. La plate-forme [www.dispositif-reponses.org](http://www.dispositif-reponses.org) reflète l'ensemble des actions sous formes de fiches explicatives. Cette vitrine centralise tout ce que réalisent les uns et les autres. Elle s'améliorera constamment sur le plan pédagogique, sur la simplification... Elle propose un panorama du territoire avec des données sur la qualité de l'air, le détail des émissions, fournies notamment par Atmosud qui les éclaire. Un outil mutualisé complémentaire va émerger, « Allo Industrie », porté par les industriels, pour alerter la population en cas d'événements, d'incidents sur leur site, à travers un site Internet ou des informations poussées par mail, SMS...

• **Comment le plan aborde-t-il les inquiétudes sur les impacts des émissions industrielles sur la santé ?**

La consultation du risque sur les pathologies professionnelles et environnementales a débuté dès septembre 2019 avec l'hôpital de Martigues, avant la restitution du plan d'actions. C'était une demande forte, comme la création de l'Observatoire départemental des cancers liés à l'environnement qui fait désormais partie des projets. Dans les actions à traiter, il y a aussi la mobilité, avec des demandes formulées à la Métropole sur l'organisation des transports, l'évolution du territoire à préparer avec les énergies renouvelables, la filière hydrogène et l'économie circulaire. Il n'y a pas d'opposition à l'industrialisation même s'il y a conscience de

ses conséquences. Les salariés savent ce qu'accomplissent leurs propres sites. Le consensus s'est fait sur la nécessité de travailler ensemble pour trouver le bon équilibre. Beaucoup de pistes sont ouvertes. La remontée d'informations des populations doit servir à adapter les politiques et réglementations aux attentes au lieu de fonctionner de façon descendante... Nous étudions une forme de « café-réponses » si une étude sort, est reprise par les médias, pour qu'elle soit explicitée, qu'un échange puisse s'instaurer... A terme, l'objectif est que chaque commune, chaque industriel, amplifie la logique en apportant ses propres informations à la plate-forme plutôt que de passer aujourd'hui par sa représentation.

• **Un tel outil qui concerne les 21 communes est-il généralisable sur d'autres zones de la métropole, voire ailleurs en France ?**

Oui, incontestablement. D'autres SPPPI regardent comment nous abordons les problématiques dans ce territoire constamment sous les projecteurs. Nous avons déjà présenté « Réponses » à plusieurs reprises, l'association Amaris\* des collectivités accueillant des activités industrielles, est venue en délégation... Nous sommes le seul SPPPI associatif alors que les autres sont portés par l'Etat. Il faudrait réussir à étendre et pérenniser cette nouvelle manière de fonctionner.

*Propos recueillis par  
Jean-Christophe Barla  
[jchbarla@dartybox.com](mailto:jchbarla@dartybox.com)*

\* Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs.



« **RÉPONSES** » :  
**UN FINANCEMENT TRIPARTITE  
POUR UNE CONCERTATION  
MULTIPARTITE**

- > **Industriels** : 33 % (Groupement maritime et industriel de Fos et sa région) ;
- > **Etat et établissements publics** : 33 % (ARS & Dreal, le Grand Port maritime de Marseille) ;
- > **Collectivités** : 33 % sous forme de demandes de subvention à projet (50 % demandés à la Métropole, 50 % demandés aux communes en fonction du nombre d'habitants. Le conseil régional a également participé).





# « DES RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PARC DES AYGALADES »

Sophie Gay-Perret, Société de la tour Eiffel

**RETOUR SUR**  
La rentrée du tribunal  
administratif

**EN BREF**  
Les grèves fragilisent  
le commerce

**EN BREF**  
RTE parie sur  
Euroméditerranée

**arapi**  
provence & var

**COTISATION ANNUELLE**

**BNC - BIC**

Individuel.....169 €TTC/an

Société .....338 €TTC/an

Micro .....36 €TTC/an



## ENTRETIEN

Marc Bayard, président de l'association Environnement-Industrie, associée au plan d'action « Réponses » autour de l'étang de Berre.

P.06



## ENTRETIEN

Sophie Gay-Perret, directrice asset management du pôle Parcs et régions de la Société de la tour Eiffel

P.22



## ENTREPRENDRE

Chloé Tourret, directrice de Proclair, et juge du tribunal de commerce de Marseille.

P.20



## RETOUR SUR

Dominique Bonmati, présidente du tribunal administratif de Marseille lors de l'audience solennelle.

P.32

## RETOUR SUR

Première rencontre « Femmes et l'entreprise en Méditerranée ».

P.26



**EDITÉ PAR LA S.A.S. « LES PUBLICATIONS COMMERCIALES »**

32, cours Pierre-Puget  
CS 20095 | 13281 Marseille | Cedex 06 | Tél. : 04 91 13 66 00

**PDG et directeur de la publication :** Elisabeth Thomas : 04 91 13 66 00 elisabeth.thomas@presses-legales.com | **Principal actionnaire :** TOUT LYON S.A.S. | **Directeur de la rédaction - Rédacteur en chef :** Frédéric Delmonte : 04 91 13 66 10 - frederic.delmonte@presses-legales.com | **Rédaction :** redaction@presses-legales.com | **Secrétaire de rédaction :** Serge Payrau | **Journalistes :**

William Allaire - Jean-Christophe Barla - Martine Debette - Caroline Dupuy - Jean-Pierre Enaut - Jean Philippe Pierrat | **Responsable des rubriques magazine :** Alexandra Zilbermann - alexandra.zilbermann@presses-legales.com | **Editeurs web :** Esther Griffe - esther.griffe@presses-legales.com - Karen Latour - karen.latour@presses-legales.com | **Annonces légales :** Bernadette Radduso : 04 91 13 66 00 b.radduso@presses-legales.com | **Publicité :** Sophie Magnan 06.17.27.71.61 | **Relations clients :** Carole Figarella : 04 91 13 66 05 - carole.figarella@presses-legales.com | Stéphanie Laure : 04 91 13 66 20 stephanie.laure@presses-legales.com | **Formalités :** Marie-Ange Pappalardo : 04 91 13 66 30 formalites@presses-legales.com | **Chargée de communication :** Stéphanie Laure : 04 91 13 66 20 - stephanie.laure@presses-legales.com | **Abonnements :** Lousiné Ekmekdjian : 04 91 13 66 19 - abonnements@presses-legales.com | **Design graphique :** aksadesign.com | **Responsable studio / Fabrication :** 04 91 13 66 11 Sabine Guglielmetti | **Montage :** Martine Barnavon



HEBDOMADAIRE HABILITÉ À PUBLIER LES APPELS D'OFFRES, LES AVIS DE TRAVAUX, LES ANNONCES LÉGALES, LES VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES SUR LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

COMMISSION PARITAIRE 0 120 | 85972 / ISSN 1166 - 3294

LE SITE NOUVELLES PUBLICATIONS.COM EST RECONNU PAR LA CPPAP (COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE), SERVICE DE PRESSE EN LIGNE D'INFORMATION POLITIQUE ET GÉNÉRALE, SOUS LE NUMÉRO 1124 W 94088 JUSQU'AU 11/2024.

PAR ARRÊTÉ DU 16 DÉCEMBRE 2019 MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 21 DÉCEMBRE 2012 RELATIF AU TARIF ANNUEL ET AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES, LE PRIX DE LA LIGNE EST FIXÉ À 4,07 € HT OU 1,78 € HT LE MM/COL POUR LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

-IMPRESSION : ROP - 83490 LE MUY -



**ABONNEMENT 1 AN : 55 EUROS**







**MARC BAYARD**  
président  
de l'association  
Environnement-  
Industrie

## « Nous sommes un facilitateur, pas un frein ! »

L'association Environnement-Industrie est étroitement associée à la mise en œuvre du plan d'action « Réponses » autour de l'étang de Berre. Mais ses missions couvrent un champ beaucoup plus large pour accompagner les industriels dans leur adaptation aux évolutions de la réglementation. Les explications de son président, Marc Bayard.

### • LNP : Quel rôle joue l'association Environnement-Industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

**MARC BAYARD :** Environnement-Industrie a été créée en 1974 par les fédérations de l'industrie (pétrole, chimie, métallurgie, carrières et matériaux, agroalimentaire...) pour, d'abord, être un outil technique interprofessionnel sur les questions d'environnement qui impactent l'industrie et plus particulièrement les entreprises classées ICPE, Installations classées pour la protection de l'environnement. Elle apporte conseils, aides, réalise de petites prestations d'audit et organise un travail collaboratif en interface avec le législateur pour l'instauration et le développement de nouvelles réglementations. Chacune exige un « décodeur ». Par exemple, sur la recherche de substances dangereuses dans l'eau afin d'en améliorer la qualité, l'association a œuvré sur un guide et une méthodologie pour me-

ner ces travaux. Toute nouvelle réglementation est précédée d'une intention, généralement de mieux protéger la population. De cette intention découlent des réflexions et une discussion pour s'accorder sur ce qui est faisable dans l'état des « meilleures technologies disponibles » et en fonction des contraintes locales variables.

L'illustration la plus actuelle concerne les particules fines et les particules ultra-fines. Les premières sont bien mesurées. La réglementation n'imposait pas de mesurer les secondes, mais elle va se développer puisque les technologies le permettent désormais et qu'on cerne leurs impacts sur la santé. Environnement-Industrie a donc pour mission de faciliter la mise en œuvre de ces réglementations, pas de la freiner. On sait que l'attente sociétale est extrêmement forte et qu'il faut être exemplaire et sans faute à l'égard de l'environnement et de la santé. Nous travail-







« Nous allons travailler sur la notion de « cumul » de pollutions afin de répondre à la préoccupation qui considère qu'une usine est tenue de respecter un niveau de normes d'émissions mais que dix usines, côte à côte sur un même bassin, aboutiraient à rejeter au global dix fois la norme. Or, la question n'est pas aussi simple. »

...→ lons sur l'eau, sur l'air, sur les sols, en particulier les séismes où nous avons contribué à la remise à jour du profil d'exposition des plates-formes industrielles par rapport à ce risque. Nous délivrons des formations spécifiques en prévention. Le 9 avril, nous traiterons de la gestion du risque légionnelle sur les circuits de refroidissement par voie humide, en juin de la gestion des déchets industriels... Nous sommes aussi impliqués sur le comité de bassin Rhône-Méditerranée, structure suprarégionale où nous représentons les industriels de notre région ainsi que sur le Comité régional sécheresse mis en place par le préfet de région.

• **L'association s'est impliquée dans la concertation « Réponses » autour de l'étang de Berre. Sur quels projets est-elle mobilisée dans le plan d'actions présenté le 12 décembre ?**

J'étais l'un des trois représentants de l'industrie au sein de l'un des cinq collèges mis sur pied par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) qui pilotait la concertation. « Réponses » se penchait sur les rapports industrie-environnement-santé en matière de qualité de l'air. Les échanges ont été essentiels dans le recueil des attentes, la manière de les prendre en compte et les propositions à formuler.

Nous allons travailler sur la notion de « cumul » de pollutions afin de répondre à la préoccupation qui considère qu'une usine est tenue de respecter un niveau de normes d'émissions mais que dix usines, côte à côte sur un même bassin,

aboutiraient à rejeter au global dix fois la norme. Or, la question n'est pas aussi simple. D'abord, parce qu'une norme fixe un niveau maximal que l'usine n'atteint pas forcément et qu'ensuite, le contexte local est pris en compte dans les arrêtés d'exploitation propres à chaque usine. Mais au final, ce qui prévaut, c'est la qualité effective de l'air que l'on respire et c'est le rôle d'Atmosud de mesurer le niveau global de pollution réel.

Nous allons éclairer ce qu'on entend par « cumul », ce qui le compose, en quelles quantités, qui émet et comment les choses s'additionnent par bassin d'emploi à Fos, Berre, Lavera, Martigues... Le travail s'opère en collaboration avec la Dreal\*, notre principal interlocuteur puisqu'elle élabore les arrêtés préfectoraux, avec Atmosud... Nous œuvrons aussi sur les arrêtés de prescriptions complémentaires pour la réduction des émissions de COV (Composés organiques volatils) et nous préparons un dossier sur les dégazages à la torche. Tout ce travail commun ne serait pas accompli s'il n'y avait pas eu « Réponses » pour entendre cette demande d'explication, de compréhension, lever les suspicions, les incrédulités et restaurer la confiance.

• **Quelles problématiques voyez-vous arriver qui pourraient amener d'autres réglementations ?**

On va bien sûr continuer à travailler sur l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols... Dans le domaine de l'eau, incontestablement, la prise en compte de la raréfaction de la ressource va s'imposer comme une préoccupation prioritaire. Notre région a été préservée jusqu'à maintenant grâce à la chaîne Verdon-Durance, mais la question de la répartition entre les usages d'irrigation pour l'agriculture, les besoins de l'industrie manufacturière ou de l'énergie et l'approvisionnement des populations en eau potable se posera dans les périodes les plus sensibles. Des procédés industriels très consommateurs d'eau devront changer en fonction des meilleures technologies disponibles. Il

faudra envisager de récupérer la ressource, la recycler... On rejoint là l'économie circulaire. Environnement-Industrie a quelques idées à promouvoir. L'économie circulaire améliorera l'environnement parce qu'elle peut réduire les volumes de matières premières et d'énergie dans les usines, les transports par l'approche en circuits plus courts... Dès lors que le législateur est susceptible de s'en emparer, nous pouvons mettre en œuvre un travail commun au service de l'intérêt général. Après, au-delà de cet ap-

port technique et dans la limite de nos propres moyens, nous devons mieux expliquer et vulgariser ces problématiques complexes pour faire reculer les idées reçues et être légitime aux yeux de tous nos interlocuteurs en tant que facilitateur qui aide à avancer le plus vite possible vers l'amélioration de l'environnement et de la santé.

*Propos recueillis par Jean-Christophe Barla*  
[jchbarla@dartybox.com](mailto:jchbarla@dartybox.com)

\* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

### +++

#### PARCOURS

**Ingénieur des Arts et Métiers,** Marc Bayard a effectué sa carrière dans la pétrochimie en France et en Europe, dirigeant, entre autres, jusqu'en 2010 le site **Naphtachimie** sur le pôle de Lavéra. Il a ensuite œuvré comme délégué général de l'Union des industries chimiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur devenue **France Chimie Méditerranée**. Il a succédé à Gérard Ferréol en 2019 comme président de **Environnement-Industrie**. L'association compte 80 membres.

[www.environnement-industrie.com](http://www.environnement-industrie.com)



« Notre région a été préservée jusqu'à maintenant grâce à la chaîne Verdon-Durance, mais la question de la répartition entre les usages d'irrigation pour l'agriculture, les besoins de l'industrie manufacturière ou de l'énergie et l'approvisionnement des populations en eau potable se posera dans les périodes les plus sensibles. »

Environnement-Industrie aide les installations classées pour la protection de l'environnement à s'adapter aux nouvelles réglementations. Une mission qui participe à une meilleure cohabitation entre sites industriels et riverains.



# L'industrie veut retrouver la confiance des populations

Après les mesures de "Réponses", les patrons du GMIF souhaitent le retour du dialogue

**A**ccusée de tous les maux, surtout en matière de pollution, l'industrie de la zone Fos-Etang de Berre veut redorer son blason. En lançant des dispositifs de réponses immédiates en cas d'incidents, en mettant en avant sa technicité, ses productions, mais aussi ses progrès continus en termes de maîtrise de ses émissions. Et en réfutant le "chantage à l'emploi", que lui rétorquent bien souvent les associations ou ses plus fervents adversaires. "L'industrie dans la zone Fos-Etang de Berre, c'est 80 000 emplois", rappelle Jean-Michel Diaz, président du GMIF.

Après la centaine d'actions à venir annoncées en décembre par le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), initiateur du projet Réponses (Lire La Provence du 13 décembre dernier), les chefs d'entreprise veulent restaurer la confiance avec les populations. Du moins les patrons membres du Groupement maritime et industriel de Fos et sa région (GMIF, le représentant de l'UPE 13 au sein de la filière industrielle et portuaire), qui souhaitent s'associer dans cette démarche. Sans prétendre que tout est parfait, ce qui serait contre productif, ils mettent en avant les progrès réalisés au fil des années. Ce que personne ne conteste non plus, tout comme l'incitation que représente la publication de normes de plus en plus sévères. "En 70 ans, la population a doublé dans les Bouches-du-Rhône, précise le responsable du GMIF. Et la pollution, qui résulte d'une combinaison de facteurs entre industrie, transports et logements a augmenté. Parmi ces trois facteurs, c'est l'industrie qui a indéniablement fait le plus de progrès, notamment en ce qui concerne la réduction du dioxyde de soufre, qui a été réduite de 95%." Lui, chiffre l'industrie à "30% de l'impact global en termes de pollution." "Là où certains voient l'avenir en difficulté, j'y mets au contraire beau-

*coup d'espoir, dit-il. Parce qu'on voit que les possibilités de progrès sont multiples."*

L'industrie, en investissant, a choisi de mettre avant ses avancées. Et Bertrand Baudet, directeur de Kem One à Lavéra, site spécialisé dans la production de plastique PVC, souligne la technologie de "son" usine: "En 2017, nous avons modifié notre procédé, ce qui a permis de réduire nos émissions de CO2, équivalentes à celle d'une ville de 80 000 foyers, de 25%. Entre aujourd'hui et 2022, nous allons faire la même chose. En six ans, nos émissions de CO2 auront donc diminué de moitié".

D'ici 2050, l'industrie s'est fixé l'objectif d'arriver à un bilan "zéro carbone", "ce qui ne pourra se faire que progressivement". "L'une des solutions, c'est de créer des plateformes industrielles, comme Piicto, reprend Jean-Michel Diaz. Parce qu'elles permettent aux différents sites de s'échanger des "utilités", des réseaux de vapeur par exemple.

**"Allô industrie" sera mis en place début avril.**

*À ce titre, je maintiens que l'incinérateur a été construit des usines de Fos. C'est un outil performant, avec lequel d'autres industriels auraient pu échanger des produits issus de leurs fabrications."*

Reste encore à tenir la population au courant de toutes ces considérations. "Nous voulons dialoguer de façon continue, argumente Marc Bayard, vice-président du GMIF. Nous avons des outils comme les Clié (les commissions locales d'échanges), les comités de suivi des sites, mais il manquait un organe de relation directe avec la population. C'est dans ce cadre que "réponses" est porteur d'avenir pour lui".

L'une de ses premières actions, en termes d'informations, sera le lancement en avril d'un site, "allô industrie". "A



Vivre, faire du sport, à côté des industries, comme ici à Fos-sur-Mer, c'est possible selon les chefs d'entreprise adhérents du GMIF. Ils défendent leurs progrès continuels.

/PHOTO SERGE GUÉROULT

*l'heure des réseaux sociaux, il faut aller vite", poursuit Marc Bayard. D'où cet outil, auquel participeront les industriels volontaires. Sur une même plateforme, ils pourront avertir des manœuvres qui risquent d'engendrer du bruit ou des torches. En cas d'incidents, ils préviendront d'un "tweet" que les informations utiles seront données sur ce même site. Le dispositif a déjà fait ses preuves au Havre, où il existe depuis quelques années, et vient d'être prolongé à Rouen, après la catastrophe de Lubrizol.*

*"C'est ainsi que nous concrétiserons notre volonté de transparence, conclut Jean-Michel Diaz. Et avec, le retour d'une confiance entre l'industrie et ses riverains".*

Eric GOUBERT



Marc Bayard, président de l'association "environnement-industrie", Jean-Michel Diaz, président du GMIF et Bertrand Baudet, directeur de Kem One à Lavéra.

/PHOTO E.G.



19/02/2020

[ ECONOMIE - MARTIGUES ] L'industrie veut retrouver la confiance des populations - Radio Camargue

Actualités régionales

## [ ECONOMIE - MARTIGUES ] L'industrie veut retrouver la confiance des populations



18 février 2020 à 10h00 Par sarah rios



### Après les mesures de "Réponses", les patrons du GMIF souhaitent le retour du dialogue.

Accusée de tous les maux, surtout en matière de pollution, l'industrie de la zone Fos-Etang de Berre veut redorer son blason. En lançant des dispositifs de réponses immédiates en cas d'incidents, en mettant en avant sa technicité, ses productions, mais aussi ses progrès continus en termes de maîtrise de ses émissions. Et en réfutant le "chantage à l'emploi", que lui rétorquent bien souvent les associations ou ses plus fervents adversaires. "L'industrie dans la zone Fos-Etang de Berre, c'est 80 000 emplois", rappelle Jean-Michel Diaz, président du GMIF.

Après la centaine d'actions à venir annoncées en décembre par le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), initiateur du projet Réponses (Lire La Provence du 13 décembre dernier), les chefs d'entreprise veulent restaurer la confiance avec les populations.

Du moins les patrons membres du Groupement maritime et industriel de Fos et sa région (GMIF, le représentant de l'UPE 13 au sein de la filière industrielle et portuaire), qui souhaitent s'associer dans cette démarche. Sans prétendre que tout est parfait, ce qui serait contre-productif, ils mettent en avant les progrès réalisés au fil des années.

Ce que personne ne conteste non plus, tout comme l'incitation que représente la publication de normes de plus en plus sévères. "En 70 ans, la population a doublé dans les Bouches du Rhône, précise le responsable du GMIF. Et la pollution, qui résulte d'une combinaison de facteurs entre industrie, transports et logements a augmenté. Parmi ces trois facteurs, c'est l'industrie qui a indéniablement fait le plus de progrès, notamment en ce qui concerne la réduction du dioxyde de soufre, qui a été réduite de 95 %." Lui chiffre l'industrie à "30 % de l'impact global en termes de pollution. " "Là où certains voient l'avenir en difficulté, j'y mets au contraire beaucoup d'espoir, dit-il. Parcequ'on voit que les possibilités de progrès sont multiples. "

L'industrie, en investissant, a choisi de mettre avant ses avancées. Et Bertrand Baudet, directeur de Kem One à Lavéra, site spécialisé dans la production de plastique PVC, souligne la technologie de "son" usine : "En 2017, nous avons modifié notre procédé, ce qui a permis de réduire nos émissions de CO2, équivalentes à celle d'une ville de 80 000 foyers, de 25 %. Entre aujourd'hui et 2022, nous allons faire la même chose. En six ans, nos émissions de CO2 auront donc diminué de moitié". [ ... ]

Retrouvez l'article complet [ICI](#)

Source: laprovence.fr/ E. Goubert

Photo: S. Guérout



## Jean-Michel Diaz (GIMF) : « L'avenir de l'industrie passe par l'économie circulaire »

par **Richard Michel** · 1 mars 2020 à 13h18 (modifié le 1 mars 2020 à 17h45) **À LA UNE**



Après la centaine d'actions annoncées en décembre par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), initiateur du projet Réponses, Jean-Michel Diaz, le président du Groupement maritime et industriel de Fos (GMIF), veut redorer l'image de l'industrie auprès des habitants.

**Le monde industriel est parfois perçu comme obscur. Les populations ont souvent l'impression que les entreprises se cachent dans leurs usines et ne communiquent pas sur leur activité. Comment restaurer le dialogue ?**

**Jean-Michel Diaz :** Nous avons toujours voulu parler aux riverains, leur expliquer ce que nous faisons et les usines ouvrent régulièrement leurs portes aux visites avec notamment le développement du tourisme industriel. On a besoin de se faire mieux connaître pour susciter des vocations car nous proposons des emplois intéressants et bien payés sans trouver suffisamment de candidats. Sur la question environnementale, la **démarche Réponses** (lancée en novembre 2018, elle regroupe de nombreux partenaires, NDIR) a permis d'identifier les pistes pour mieux informer les habitants. On va par exemple mettre en place le service Allo industries avec une application qui alertera en temps réel les habitants en cas d'événement spécifique comme un épisode de torche par exemple. On va également élargir les Comités locaux d'informations et d'échanges. Jusqu'à maintenant, les habitants n'y étaient pas représentés. On va les ouvrir aux habitants qui souhaitent y participer.

## **Informé c'est bien mais agir c'est mieux. Quelles sont les actions concrètes des industriels du golfe de Fos pour réduire leur impact carbone ?**

**J-M. D :** Je peux vous assurer que les industriels investissent massivement pour améliorer leurs performances environnementales. Ces quinze dernières années, ils ont dépensé environ 1,5 milliard d'euros sur l'efficacité énergétique ou la réduction des rejets polluants dans l'air. Et les résultats sont là. En 40 ans, les émissions de CO2 de l'industrie ont été réduites de 85%. A Fos, Kem One est un parfait exemple de ces efforts. Ils ont réduit leur consommation énergétique de l'équivalent de celle d'une ville de 60 000 habitants en cinq ans. Cela représente une économie de 60 000 tonnes de CO2 renvoyés dans l'atmosphère.

## **Le Golfe de Fos et l'Etang de Berre est l'un des territoires qui concentre le plus d'usines en France. Résultat, la pollution est très élevée. Ne faudrait-il pas mieux répartir les usines ?**

**J-M. D :** Pas du tout. On pense souvent qu'il faut disperser les usines pour améliorer l'acceptabilité de la population. Peut-être que politiquement, ça passera mieux mais si on veut vraiment réduire l'impact sur l'environnement, il faut faire l'inverse. C'est en concentrant l'activité au cœur de plateformes industrielles interconnectées que l'on pourra mutualiser l'utilisation des ressources et ainsi moins polluer. Il suffit de regarder ce qui se passe à l'étranger. A Lausanne, ils ont installé l'incinérateur de la ville en plein milieu urbain. La commune récupère la vapeur créée par l'incinérateur pour se chauffer. En Tunisie, on est en train de construire une éco-cité, Zenata, avec la zone industrielle totalement imbriquée dans la ville.

*On est toujours à la recherche d'un fonds d'investissement pour financer le projet de réseau vapeur.*

— Jean-Michel Diaz

## **Sur Fos, on entend parler de plateformes industrielles et d'usines connectées depuis longtemps mais pour l'instant, les résultats se font attendre...**

**J-M. D :** C'est vrai que cela peut sembler long pour les habitants mais avec Piicto (plateforme industrielle d'innovation Caban-Tonkin), nous sommes en train d'imaginer l'usine de demain. L'Etat vient d'ailleurs de sélectionner Piicto parmi les 12 premières plateformes industrielles clés en main du pays. Elle est encore en train de se structurer mais elle pose les bases de l'interconnexion des usines à Fos.

L'avenir de l'industrie passe notamment par l'économie circulaire avec un approvisionnement le plus proche possible des usines et un recyclage des matériaux. C'est le but du réseau vapeur que l'on souhaite mettre en place depuis plusieurs années maintenant. On est toujours à la recherche d'un fonds d'investissement pour financer le projet. Si pour l'instant, cela semble abstrait, j'espère vous annoncer la concrétisation d'un projet très important dans le courant de l'année 2020.

## La pétrochimie très présente à Fos a-t-elle un avenir quand toutes les politiques tendent vers la fin des énergies fossiles ?

**J-M. D :** L'industrie a un rôle primordial à jouer dans la transition énergétique. C'est la fin du tout pétrole et il faut trouver des alternatives. Et ce sont les industriels qui vont développer ces nouvelles énergies : les biocarburants, les batteries électriques, l'hydrogène... Cette dernière solution est l'une des pistes les plus intéressantes selon moi. On voit Jupiter 1000 qui vient d'injecter les premières molécules d'hydrogène dans le réseau. Ensuite, Air Liquide a annoncé son projet d'usine avec une capacité de production d'une tonne d'hydrogène par jour. La barrière technologique se situe pour l'instant sur le transport de l'hydrogène. Mais nous avons des solutions comme **Hysilabs**, une PME locale qui a développé une technologie pour pouvoir transporter l'hydrogène sous forme liquide à température ambiante. Les travaux sont toujours en cours mais on est sur la bonne voie.

En savoir plus : [Jean-Michel Diaz](#)

<https://gomet.net/tag/jean-michel-diaz/>

## Étiquette : Jean-Michel Diaz



### **G** Jean-Michel Diaz (GIMF) : « L'avenir de l'industrie passe par l'économie circulaire »

PAR RICHARD MICHEL • 1 MARS 2020 • 0

Après la centaine d'actions annoncées en décembre par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), initiateur du ...

<https://gomet.net/jean-michel-diaz-industrie-economie-circulaire/>



## Le GMIF à l'offensive sur les efforts industriels

Écrit par **Jean-Christophe BARLA** Publié dans **Industrie**

**Déterminé à faire reconnaître la place indispensable de l'industrie dans la région, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF) s'engage à toujours plus de dialogue et de pédagogie auprès des élus et riverains des usines. « Allo Industrie » y contribuera dès avril.**

A partir d'avril, il sera possible d'être alerté en amont par un message sur Twitter, si une usine du golfe de Fos ou de l'étang de Berre prévoit un épisode de torche, ou de se connecter, en cas d'incident, sur un site internet dédié, « Allo Industrie », afin de recueillir toutes les informations disponibles. Il suffira simplement de s'abonner gratuitement au service. Le dispositif a été éprouvé en Normandie par les industriels de l'estuaire de la Seine ([www.allo-industrie.com](http://www.allo-industrie.com)). Il va donc se décliner dans les Bouches-du-Rhône. Une résultante des échanges menés dans le cadre de la concertation « Réponses » sur une dizaine de communes du pourtour de l'étang et du bassin fosséen sous la coordination du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI). Impliqués sur l'un des collèges pour porter la parole et la vision des industriels dans les échanges et réflexions, le GMIF et l'association Environnement Industrie expriment, par la création d'Allo Industrie sur l'arrondissement d'Istres, leur volonté d'accroître leur transparence vis-à-vis des collectivités et des riverains des usines. « Réponses visait à restaurer la confiance entre tous les interlocuteurs, nous devons maintenir le lien avec la population car ce n'est jamais gagné, explique Marc Bayard, président d'Environnement Industrie et vice-président du GMIF. Il faut écouter les préoccupations des gens, mettre en œuvre les moyens d'y répondre. Les activités industrielles sont extrêmement réglementées, elles sont bénéfiques, mais le risque zéro n'existe pas. Si la confiance n'est pas là, personne n'en voudra près de chez soi ».



## Démarche de progression

Le GMIF va parallèlement encourager les industriels à accroître le rôle des Commissions locales d'information et d'échange (Clié), un dispositif de dialogue (non imposé par la loi) que plusieurs ont déjà initié et qui démontre ses vertus pour des relations plus apaisées. « Elles pourraient devenir de vraies conférences riveraines avec tous ceux qui sont intéressés par les améliorations des sites industriels, maires, associations, simples citoyens, confie Jean-Michel Diaz, président du GMIF. Réponses a été un vrai progrès pour se parler, s'écouter, avancer ensemble.

L'acceptabilité de l'industrie passe par cette communication régulière avec la population ».

Lassé des reportages à charge qui limitent l'expression des industriels à la portion congrue, le GMIF veut mieux promouvoir les efforts des entreprises pour réduire leurs impacts au prix d'investissements parfois colossaux. A l'image de KemOne dont le PVC est présent dans notre quotidien (habitat, médical...). « En modifiant nos procédés de fabrication en 2017, nous avons réduit de 25% nos émissions de CO2. D'ici à 2022, nous allons encore la diminuer de 25%.

Si ce PVC n'est pas fabriqué en France, il faudra aller le chercher en Chine. Par tonne de PVC produite, KemOne émet hors transport cinq fois moins de CO2 que les Chinois. Nous avons donc tout intérêt à favoriser une industrie française » explique Bertrand Baudet, directeur de KemOne à Lavera où travaillent 350 personnes. « Un emploi industriel, ce sont cinq emplois en retombées indirectes » renchérit Marc Bayard. Dans le cadre de Réponses, Environnement Industrie travaille avec Atmosud sur les modalités de mesure et de réduction des particules ultra-fines.

Pour Jean-Michel Diaz, il faut regarder la démarche constante de progrès. « L'industrie a réduit de 70% ses rejets dont la moitié ces 15 dernières années. Elle travaille à un objectif de bilan net 0 carbone à 2050 alors que les besoins de logement, d'alimentation, de transports, d'équipements collectifs de la population vont encore augmenter. L'économie circulaire, la mutualisation d'utilités entre sites industriels concentrés permettront d'obtenir de meilleurs bilans environnementaux que si les usines sont dispersées. L'évolution doit impliquer aussi les transports, le bâtiment, l'agriculture et les consommateurs eux-mêmes pour changer les pratiques ».

Jean-Christophe Barla

[https://www.businews.fr/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=2360:le-gmif-a-l-offensive-sur-les-efforts-industriels&Itemid=830&utm\\_source=newsletter\\_920&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=l-hebdo-de-businews-fr-toute-l-actu-en-un-clin-d-oeil-du-24-fevrier-au-1er-mars-2020](https://www.businews.fr/index.php?option=com_k2&view=item&id=2360:le-gmif-a-l-offensive-sur-les-efforts-industriels&Itemid=830&utm_source=newsletter_920&utm_medium=email&utm_campaign=l-hebdo-de-businews-fr-toute-l-actu-en-un-clin-d-oeil-du-24-fevrier-au-1er-mars-2020)

Diffusé dans la newsletter du 2 03 20 à 12 000 abonnés



(/media/k2/items/cache/774ce6b80ba4b8524484e608bb0e9318\_XL.jpg)

## Le GMIF à l'offensive sur les efforts industriels

Déterminé à faire reconnaître la place indispensable de l'industrie dans la région, le Groupement Maritime et Industriel de Fos s'engage à toujours plus de dialogue et de pédagogie auprès des élus et riverains des usines. « Allo Industrie » y contribue

A partir d'avril, il sera possible d'être alerté en amont par un message sur Twitter, si une usine du golfe de Fos ou de l'étang de Berre connaît un épisode de torche, ou de se connecter, en cas d'incident, sur un site internet dédié, « Allo Industrie », afin de recueillir toutes les informations disponibles. Il suffira simplement de s'abonner gratuitement au service. Le dispositif a été éprouvé en Normandie, dans les zones industrielles de l'estuaire de la Seine ([www.allo-industrie.com](http://www.allo-industrie.com)). Il va donc se décliner dans les Bouches-du-Rhône. Une résultante de la concertation menée dans le cadre de la concertation « Réponses » sur une dizaine de communes du pourtour de l'étang et du bassin de Fos. La coordination du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI). Impliqués sur l'un des collages de la concertation, le dialogue et la vision des industriels dans les échanges et réflexions, le GMIF et l'association Environnement Industrie exprime sa volonté d'Allo Industrie sur l'arrondissement d'Istres, leur volonté d'accentuer leur transparence vis-à-vis des collectivités et des riverains. « Réponses visait à restaurer la confiance entre tous les interlocuteurs, nous devons maintenir le lien avec la population car la confiance est un bien gagné, explique Marc Bayard, président d'Environnement Industrie et vice-président du GMIF. Il faut écouter les préoccupations des riverains et mettre en œuvre les moyens d'y répondre. Les activités industrielles sont extrêmement réglementées, elles sont bénéfiques pour la région. Le zéro n'existe pas. Si la confiance n'est pas là, personne n'en voudra près de chez soi ».

## Démarche de progression

Le GMIF va parallèlement encourager les industriels à accroître le rôle des Commissions locales d'information et d'échange de dialogue (non imposé par la loi) que plusieurs ont déjà initié et qui démontre ses vertus pour des relations plus apaisées devenir de vraies conférences riveraines avec tous ceux qui sont intéressés par les améliorations des sites industriels, mais aussi les simples citoyens, confie Jean-Michel Diaz, président du GMIF. Réponses a été un vrai progrès pour se parler, s'écouter, avoir l'acceptabilité de l'industrie passe par cette communication régulière avec la population ». Lassé des reportages à charge et de l'expression des industriels à la portion congrue, le GMIF veut mieux promouvoir les efforts des entreprises pour réduire les coûts d'investissements parfois colossaux. A l'image de KemOne dont le PVC est présent dans notre quotidien (habitat, médical...), nos procédés de fabrication en 2017, nous avons réduit de 25% nos émissions de CO2. D'ici à 2022, nous allons encore la réduire. « ce PVC n'est pas fabriqué en France, il faudra aller le chercher en Chine. Par tonne de PVC produite, KemOne émet hors tout au moins de CO2 que les Chinois. Nous avons donc tout intérêt à favoriser une industrie française » explique Bertrand Baudet, directeur KemOne à Lavera où travaillent 350 personnes. « Un emploi industriel, ce sont cinq emplois en retombées indirectes » rappelle-t-il. Dans le cadre de Réponses, Environnement Industrie travaille avec Atmosud sur les modalités de mesure et de réduction des émissions. Pour Jean-Michel Diaz, il faut regarder la démarche constante de progrès. « L'industrie a réduit de 70% ses rejets ces dernières années. Elle travaille à un objectif de bilan net 0 carbone à 2050 alors que les besoins de logement, d'alimentation et d'équipements collectifs de la population vont encore augmenter. L'économie circulaire, la mutualisation d'utilités entre sites concentrés permettront d'obtenir de meilleurs bilans environnementaux que si les usines sont dispersées. L'évolution doit intervenir dans les transports, le bâtiment, l'agriculture et les consommateurs eux-mêmes pour changer les pratiques ».

Jean-Christophe Barla



# Ce que l'on sait de la fuite chimique accidentelle générée par Kem One Lavéra dans la Méditerranée

JEAN-CHRISTOPHE BARLA

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, BOUCHES-DU-RHÔNE, CHIMIE, ENVIRONNEMENT, KEM ONE

PUBLIÉ LE 24/07/2020 À 17H09, MIS À JOUR LE 24/07/2020 À 17H18

Une fuite au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique a provoqué une pollution en mer au large de Martigues (Bouches-du-Rhône). La situation serait maîtrisée désormais, selon les autorités préfectorales. Mais des inquiétudes demeurent sur les conséquences écologiques.



Une fuite au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique a provoqué une pollution en mer au large de Martigues (Bouches-du-Rhône).

© Kem One

## SUR LE MÊME SUJET



**Une nouvelle unité d'électrolyse pour Kem One à Lavera**



**Comment Kem One va fiabiliser son approvisionnement d'éthylène liquide à Fos-sur-Mer**



TWITTER



FACEBOOK



LINKEDIN



FLIPBOARD



EMAIL

L'incident a été détecté le 23 juillet, peu avant 2h du matin sur le complexe pétrochimique de Lavéra : une solution de chlorure ferrique s'est échappée d'un bac de stockage de l'unité Kem One Lavéra (Bouches-du-Rhône). Elle a entraîné la formation d'une nappe toxique estimée à 6 hectares en Méditerranée, repérable par son aspect marron, dans l'anse d'Auguette de Martigues. Le produit jugé hautement corrosif a transité par le réseau pluvial du site.

## Une enquête en cours

Cette fuite a nécessité l'intervention en urgence des marins-pompiers et des sapeurs-pompiers ainsi que d'un avion de surveillance et d'un navire de sécurisation et de dépollution du plan d'eau. Le 24 juillet en début d'après-midi, la Préfecture Maritime de Méditerranée jugeait la situation sous maîtrise, après avoir pris, dans la foulée de l'incident, un arrêté interdisant toute activité dans le secteur sud du golfe de Fos, entre la plage de Ponteau et le Cap Couronne : plaisance, plongée, pêche ou baignade...

Une enquête doit déterminer les causes et circonstances de l'accident. La DREAL était sur place pour une inspection dès le 23



Une enquête doit déterminer les causes et circonstances de l'accident. La DREAL était sur place pour une inspection dès le 23 juillet. Kem One a par ailleurs mobilisé un tiers expert sur l'analyse de l'impact environnemental de l'événement. Le niveau de dangerosité a été fixé à 3 sur une échelle de 6 en ce qui concerne les "matières dangereuses relâchées". Des prélèvements ont été réalisés en mer sur la nappe.

## **Inquiétudes sur les retombées écologiques**

Le chlorure ferrique est un flocculant pour le traitement d'eaux usées. Aucun blessé n'est à déplorer, mais le maire de Martigues, Gaby Charroux, a réagi en indiquant dans un communiqué que "la fuite a des conséquences prévisibles sur la faune et la flore marine".

Depuis plusieurs mois, industriels, collectivités, associations environnementales et de riverains, scientifiques œuvrent ensemble à l'instauration d'un nouvel équilibre entre industrie, santé et environnement dans le cadre d'une concertation unique en France, intitulée « Réponses ». Cet incident en plein été met en lumière encore plus cet impératif, selon l'élu, pour lequel "concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes" et "des engagements financiers conséquents pour mettre aux normes les outils de cette production".

**Sur le même thème: "Réponses" dévoile son plan d'action concernant la qualité de l'air à l'Etang de Berre et au Golfe de Fos**

Réagissant aux retombées engendrées par cet épandage toxique, l'association environnementale Robin des Bois rappelle que le site impacté est en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) marine. "L'impact devra être suivi sur le long terme", réclame-t-elle, en pointant que l'usine, classée Seveso seuil haut, a fait l'objet de plusieurs arrêtés de mises en demeure, notamment pour "renforcer la sécurité de ses stockages de chlore". "Cet accident, 9 mois après Lubrizol à Rouen, remet au goût du jour la cohabitation difficile entre les usines Seveso et les autres activités humaines", estime l'association. Pour laquelle "les ressources humaines de la DREAL des Bouches-du-Rhône sont insuffisantes pour imposer une maîtrise des risques industriels".

**Sur le même thème: Après l'incendie de Lubrizol, le Sénat pointe des angles morts dans la prévention des risques industriels**

# Torchage à LyondellBasell Berre : le député Zulesi réagit

ENVIRONNEMENT

🕒 03/09/2020 À 06H46

🕒 02:04



J. Darras



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Dans un communiqué le député de Salon Jean-Marc Zulesi réagit suite à un nouvel épisode de torchage sur le site de LyondellBasell à Berre-l'étang. Il a sollicité une entrevue avec la direction du site pétrochimique de Berre-l'Étang afin de répondre aux interrogations et inquiétudes des citoyens. Suite à une réponse favorable de LyondellBasell à cette proposition, le député invitera les maires du pourtour de l'étang à cet échange.

"Mardi 1er septembre 2020, suite à l'arrêt d'une unité de production dans l'usine pétrochimique, un épisode de mise à la torche a provoqué une impressionnante fumée noire sur le pourtour de l'étang.

« De nombreux citoyens ont été inquiets de la propagation de telles fumées. Ce processus de mise en sécurité des installations suscite l'incompréhension chez nos concitoyens. À l'heure où nous œuvrons pour améliorer la qualité de l'air dans nos territoires, il est important que des réponses soient apportées, c'est pour cela que j'ai sollicité auprès de la préfecture et de LyondellBasell un échange avec les élus du territoire »

Ce mercredi 2 septembre, le député a en effet contacté la direction du site pétrochimique de Berre-l'Étang et la Préfecture des Bouches-du-Rhône afin qu'une entrevue puisse être organisée. Suite à une réponse favorable de LyondellBasell, le député invitera les maires du pourtour de l'étang à cet échange.

« Pour trouver des solutions concrètes et rapides il est nécessaire que l'ensemble des acteurs soient autour de la table. Je crois qu'il est important de dialoguer ensemble, pour répondre aux interrogations légitimes de nos concitoyens d'une part, mais également pour construire des réponses adaptées aux enjeux écologiques de notre époque. »

Le dispositif « réponses », visant à apporter des solutions aux attentes des populations du pourtour de l'étang sur les questions de Santé et d'Environnement, a déjà conduit le préfet à adopté des prescriptions réglementaires complémentaires pour enjoindre 16 sites industriels à réduire les émissions des Composés Organiques Volatils (COV)

« Par le dispositif « réponses », nous voulions instaurer un dialogue constructif entre les parties prenantes pour trouver des solutions. Une attention particulière est portée sur les rejets de composés organiques volatils, l'arrêté préfectoral publié à la suite de cette concertation prévoit notamment un suivi des actions prescrites à LyondellBasell sur ce sujet. Nous devons maintenant poursuivre le dialogue afin que ces actions puissent être déployées le plus rapidement possible, pour le bien-être et la santé des habitants de notre territoire."



# De nouveaux maires prennent position contre LyondellBasell

Les maires autour de l'étang de Berre et la Métropole envisagent d'attaquer l'entreprise pétrochimique en justice

**A**près des années d'inquiétude, certains maires et habitants sont exaspérés. Voilà pourquoi nous passons à la vitesse supérieure. "Stéphane Le Rudulier, maire LR de Rognac, a le ton assuré. Cette rentrée 2020 a des allures de préparatifs de bataille : comme lui, cinq maires du pourtour de l'étang de Berre demandent au géant pétrochimique Lyondell-Basell de rendre des comptes.

"Malgré nos sollicitations répétées auprès des autorités préfectorales et des dirigeants du site, nous restons aujourd'hui sans réponse concrète de leur part s'agissant de l'origine de la multiplication de ces incidents techniques. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'entamer une action conjointe en justice en assignant la société pétrochimique afin de protéger la

santé de nos populations", écrit-il la semaine dernière les maires de Coudoux, Vitrolles, La-Fare-les-Oliviers, Ventabren, Velaux et Rognac.

**"Il est temps de mettre le nez dans leurs affaires."**

Depuis la publication de cette lettre commune, le "front" a su trouver de nouveaux alliés. À Saint-Victoret, le maire LR Claude Piccirillo se dit "tout à fait solidaire" de la future action menée. "L'étang de Berre est malheureusement renommé comme étant pollué à l'extrême, regrette l'édile récemment réélu. Nous vivons dans un pays qui privilégie l'emploi à

la santé publique. Pourtant, on ne peut pas laisser empoisonner les gens! C'est notre rôle en tant qu'élus de défendre la population." Même son de cloche à Gignac-la-Nerthe: "Attaquer une entreprise contre LyondellBasell ne me fait pas peur, assure son maire Christian Amhary. Après tant d'années de plaintes et d'alertes, nous avons besoin d'être offensifs. Si une action est lancée, j'irai avec eux!" Il reprend: "Opposer l'économie à l'environnement est inacceptable. Il faut réussir à concilier les deux. Pour cela, nous avons besoin d'une totale transparence de l'entreprise. Ce n'est clairement pas le cas aujourd'hui. Il est donc temps de mettre le nez dans leurs affaires."

Certains maires ont, quant à eux, choisi de lancer les hostilités en leur nom propre. C'est le cas d'Eric Le Dissès, maire de Marignane et vice-président pour l'étang de Berre à la Métropole. S'il considère le message de ses homologues comme "symbolique", il estime qu'il faut désormais joindre "des actes concrets". "J'ai écrit cette semaine une lettre au chef de l'Etat, Emmanuel Macron, à son Premier Ministre, Jean Castex, et à sa Ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, afin de leur exposer mes craintes et celles des riverains de l'étang concernant cette problématique, détaille Eric Le Dissès. [...] Je demande à l'Etat qu'il diligente une enquête publique, engage à laquelle les pollueurs ne devront pas se dérober."



Selon les maires, les torchages se sont multipliés en 2020. /PH DR

Parmi ces nouveaux soutiens, l'un d'eux est aussi puissant que discret: la Métropole

d'abord être établi avec l'entreprise. "Ils ont déjà réalisé de gros efforts concernant la pollution de l'eau, je pense qu'ils peuvent faire de même avec la pollution de l'air", déclare le maire. Dès demain, j'aurai le numéro 1 de l'usine au téléphone pour organiser une rencontre avec les Berrois. Tout le monde ne connaît pas l'intérêt des tor-

Aix-Marseille-Provence. "Une commune qui attaque une entreprise américaine telle que LyondellBasell, c'est David contre Goliath, image Stéphane Le Rudulier. En créant un message commun, nous souhaitons être pris au sérieux. Très bientôt, c'est la Métropole qui va entrer dans la boucle de concertation. C'est un allié de poids qui pourra nous aider à faire pression sur cette entreprise. Son arrivée nous rassure grandement", avoue le maire de Rognac.

Les effectifs réunis, il reste désormais à planifier un plan d'attaque. "D'ici deux semaines, nous rencontrerons un conseil juridique, annonce l'édile. Nous connaissons ainsi toutes les actions possibles pour nous faire entendre de LyondellBasell."

Raphaël KHAVAT

La commune de Berre-l'Étang, première concernée par l'usine pétrochimique de LyondellBasell installée sur ses terres, fait office d'exception dans ce "front" récemment créé.

"Je neux bien porter plainte avec eux, mais je ne pense pas qu'une usine américaine basée à Houston, en ait quelque chose à faire", déplore son maire, Ma-

rio Martinet. Selon lui, peu de communes se sont intéressées à la question de la pollution aérienne avant ce jour.

En janvier 2019, 21 communes ont adhéré au projet HEPONSES, une concertation citoyenne sur la qualité de l'air autour de l'étang. "Le but est d'échanger avec tous les acteurs du territoire, LyondellBasell inclus, reprendre le

maire de Berre-l'Étang. Certaines communes qui se sentent aujourd'hui concernées n'ont jamais adhéré à ce projet. D'autres, comme Vitrolles et Rognac, en font partie mais n'ont jamais profité de cet outil pour améliorer la situation..."

Mario Martinet estime qu'avant de porter plainte, un dialogue doit

chages, ses risques et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur l'environnement. L'industrie pétrochimique est primordiale pour l'économie du pays. Si on la fait fuir, ce serait un problème pour le bassin berrois, mais aussi pour la France tout entière."

R.M.



MERCREDI 09/09/2020 à 12H15 | POLITIQUE | MARTIGUES

# Étang-de-Berre : de nouveaux maires prennent position contre LyondellBasell

Les maires autour de l'étang de Berre et la Métropole envisagent d'attaquer l'entreprise pétrochimique en justice



"Après des années d'inquiétude, certains maires et habitants sont exaspérés. Voilà pourquoi nous passons à la vitesse supérieure." Stéphane Le Rudulier, maire LR de Rognac, a le ton assuré. Cette rentrée 2020 a des allures de préparatifs de bataille : comme lui, cinq maires du pourtour de l'étang de Berre demandent au géant pétrochimique LyondellBasell de rendre des comptes.

"Malgré nos sollicitations répétées auprès des autorités préfectorales et des dirigeants du site, nous restons aujourd'hui sans réponse concrète de leur part s'agissant de l'origine de la multiplication de ces incidents techniques. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'entamer une action conjointe en justice en assignant la société pétrochimique afin de protéger la santé de nos populations", écrivaient la semaine dernière les maires de Coudoux, Vitrolles, La-Fare-les-Oliviers, Ventabren, Velaux et Rognac.

## "Tout à fait solidaire"

Depuis la publication de cette lettre commune, le "front" a su trouver de nouveaux alliés. À Saint-Victoret, le maire LR Claude Piccirillo se dit "tout à fait solidaire" de la future action menée. "L'étang de Berre est malheureusement renommé comme étant pollué à l'extrême, regrette l'édile récemment réélu. Nous vivons dans un pays qui privilégie l'emploi à la santé publique. Pourtant, on ne peut pas laisser empoisonner les gens ! C'est notre rôle en tant qu'élus de défendre la population." Même son de cloche à Gignac-la-Nerthe : "Attaquer une entreprise contre LyondellBasell ne me fait pas peur, assure son maire Christian Amiraty. Après tant d'années de plaintes et

*d'alertes, nous avons besoin d'être offensifs. Si une action est lancée, j'irai avec eux !" Il reprend : "Opposer l'économie à l'environnement est inacceptable. Il faut réussir à concilier les deux. Pour cela, nous avons besoin d'une totale transparence de l'entreprise. Ce n'est clairement pas le cas aujourd'hui. Il est donc temps de mettre le nez dans leurs affaires."*

Certains maires ont, quant à eux, choisi de lancer les hostilités en leur nom propre. C'est le cas d'Eric Le Dissès, maire de Marignane et vice-président pour l'étang de Berre à la Métropole. S'il considère le message de ses homologues comme "symbolique", il estime qu'il faut désormais joindre "des actes concrets". *"J'ai écrit cette semaine une lettre au chef de l'État, Emmanuel Macron, à son Premier Ministre, Jean Castex, et à sa Ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, afin de leur exposer mes craintes et celles des riverains de l'étang concernant cette problématique, détaille Eric Le Dissès. [...] Je demande à l'État qu'il diligente une enquête publique, enquête à laquelle les pollueurs ne devront pas se dérober. "*

Parmi ces nouveaux soutiens, l'un d'eux est aussi puissant que discret : la Métropole Aix-Marseille-Provence. *"Une commune qui attaque une entreprise américaine telle que LyondellBasell, c'est David contre Goliath, image Stéphane Le Rudulier. En créant un message commun, nous souhaitons être pris au sérieux. Très bientôt, c'est la Métropole qui va entrer dans la boucle de concertation. C'est un allié de poids qui pourra nous aider à faire pression sur cette entreprise. Son arrivée nous rassure grandement",* avoue le maire de Rognac.

Les effectifs réunis, il reste désormais à planifier un plan d'attaque. *"D'ici deux semaines, nous rencontrerons un conseil juridique, annonce l'édile. Nous connaissons ainsi toutes les actions possibles pour nous faire entendre de LyondellBasell."*

### **Le maire de Berre-l'Etang, Mario Martinet, se place en tant que médiateur**

La commune de Berre-l'Etang, première concernée par l'usine pétrochimique de LyondellBasell installée sur ses terres, fait office d'exception dans ce "front" récemment créé.

*"Je veux bien porter plainte avec eux, mais je ne pense pas qu'une usine américaine basée à Houston en ait quelque chose à faire",* déplore son maire, Mario Martinet. Selon lui, peu de communes se sont intéressées à la question de la pollution aérienne avant ce jour.

En janvier 2019, 21 communes ont adhéré au projet REPOSES, une concertation citoyenne sur la qualité de l'air autour de l'étang. *"Le but est d'échanger avec tous les acteurs du territoire, LyondellBasell inclus, reprend le maire de Berre-l'Etang. Certaines communes qui se sentent aujourd'hui concernées n'ont jamais adhéré à ce projet. D'autres, comme Vitrolles et Rognac, en font partie mais n'ont jamais profité de cet outil pour améliorer la situation."*

Mario Martinet estime qu'avant de porter plainte, un dialogue doit d'abord être établi avec l'entreprise. *"Ils ont déjà réalisé de gros efforts concernant la pollution de l'eau, je pense qu'ils peuvent faire de même avec la pollution de l'air, déclare le maire. Dès demain, j'aurai le numéro 1 de l'usine au téléphone pour organiser une rencontre avec les Berrois. Tout le monde ne connaît pas l'intérêt des torchages, ses risques et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur l'environnement. L'industrie pétrochimique est primordiale pour l'économie du pays. Si on la fait fuir, ce serait un problème pour le bassin berrois, mais aussi pour la France tout entière."*

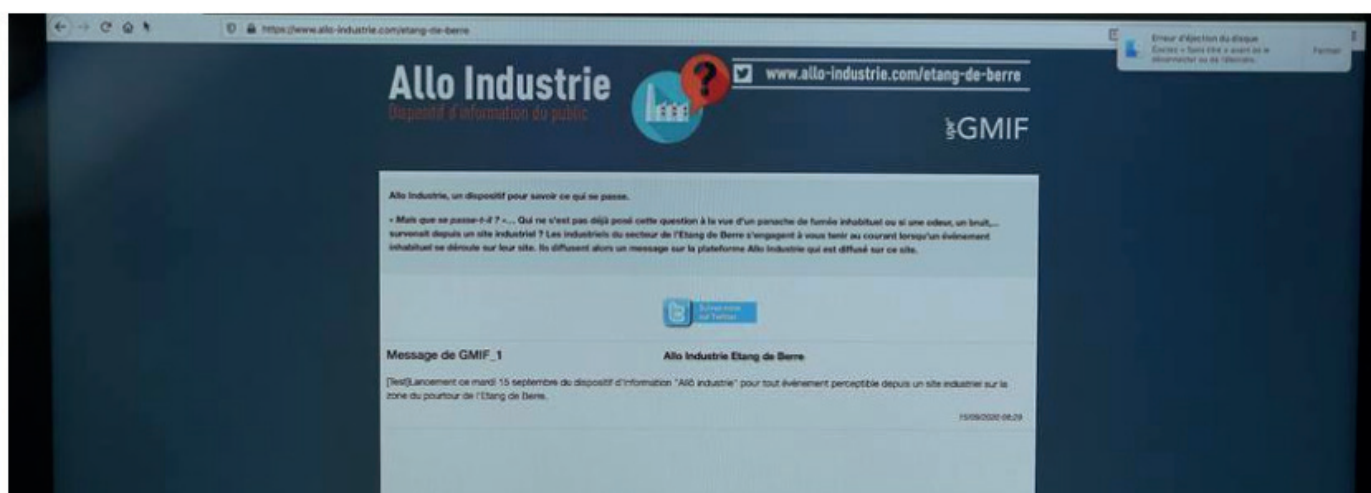


# Allo Industrie : un nouveau site Internet pour informer les riverains des sites

ECONOMIE

15/09/2020 À 10H42

02:04



Le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa Région vient de lancer un dispositif dont l'objectif est de permettre plus de transparence sur les événements perceptibles à l'extérieur : [www.allo-industrie.com/etang-de-berre](http://www.allo-industrie.com/etang-de-berre)

C'était une attente importante de la population, révélée dans le cadre de la concertation entre tous les acteurs du territoire sur les questions de pollution ("Réponses") : être mieux informé de l'activité industrielle et de tout incident perceptible de l'extérieur. Une torchère, une émission de fumée, un bruit, une odeur ou simplement un exercice de sécurité... Désormais, pour mieux communiquer, de façon transparente, les industriels disposent d'un outil : un site Internet, rattaché à un compte Twitter et baptisé "Allo industrie Etang de Berre" sur lequel tout un chacun peut se rendre pour obtenir une information rapide.

"Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul maillon dans la chaîne de l'information, résume Jean-Michel Diaz, président du GMIF, le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa Région, à l'initiative de cette nouvelle plateforme. Notre objectif est de répondre aux attentes de la population en termes d'information et regagner confiance et crédibilité."

Certains récents événements, la torchère de Lyondellbasell qui a dégagé une épaisse fumée noire pendant plusieurs heures, ont montré à la fois la difficulté des industriels à communiquer, mais aussi l'intérêt légitime des riverains à obtenir des informations claires et immédiates sur des événements qui les touchent directement.

Concrètement, comment ce site fonctionne-t-il ? Ce sont les industriels adhérents au dispositif qui peuvent rentrer une dépêche sur le site en amont d'une activité prévisible (arrêts, travaux de maintenance, exercice sécurité) ou au moment d'un incident. Un dispositif basé sur une information descendante qui vient s'ajouter aux dispositifs légaux et réglementaires en cas d'accident industriel déclenchant un POI ou PPI, et qui vient aussi s'ajouter à la plateforme déjà existante du Grand port maritime "Zipcom" et pour laquelle ce sont les riverains qui font remonter l'information.

Ce type de plateforme a déjà fait ses preuves dans d'autres régions industrielles, au Havre notamment. Aujourd'hui, selon le GMIF, les principaux industriels du pourtour de l'étang de Berre y ont déjà adhéré. Charge à eux d'être actifs et clairs dans leurs messages et charge aux autres entreprises qui n'ont pas encore pris part au dispositif, de s'y associer.

<https://www.maritima.info/actualites/economie/etang-de-berre/12293/allo-industrie-un-nouveau-site-internet-pour-informer-les-riverains-des-sites.html>





POLITIQUE ÉCONOMIE URBANISME ENVIRONNEMENT MUNICIPALES DOSSIERS AGORA

Accueil > Un site internet "Allo industrie" Étang de Berre pour communiquer sur les...

## Un site internet « Allo industrie » Étang de Berre pour communiquer sur les incidents

SIRÈNE BREF le 15 Sep 2020 0

Pour commencer, communiquer. Les industriels du pourtour de l'étang de Berre lancent « Allo industrie », un site internet et un compte Twitter pour « *informer la population en temps réel sur les évènements industriels en cours entraînant une perception extérieure ou ayant un impact environnemental* ». Dit autrement, savoir à quoi correspond ce panache de fumée, cette odeur forte, ce bruit soudain.

Portée par le Groupement maritime et industriel de Fos et sa région, une association patronale, ce dispositif est calqué sur ceux qui existent au Havre et à Rouen. Il fait partie des engagements pris à l'issue de la concertation « Réponses », menée en 2019 ([lire notre reportage dans un des ateliers, à Istres](#)). Ce lancement, programmé pour le printemps et décalé en raison de la crise sanitaire, intervient alors que [le site pétrochimique de Berre fait l'objet de critiques après des torchages répétés](#).

**Un site internet "Allo indust...**

Mardi 15 Septembre 2020  
www.laprovence.com

# Martigues

## STATIONNEMENT CŒUR DE VILLE

### Place zone "rouge", le rappel

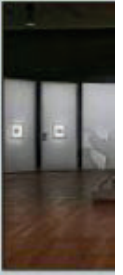
Au sol, des traits aux couleurs de Martigues et un gros cœur en blanc estampillé "cœur de ville". Ce sont les fameuses places (120 au total) d'un stationnement "gratuit, une heure" dites zone rouge, disséminées dans les 3 quartiers. Elles ont été lancées en juin pour rendre plus accessible les commerces. L'usager peut stationner sur cet emplacement une heure gratuitement, en retirant un ticket horodaté sur les appareils où fleurissent les fameux petits panneaux rouges pour identifier les zones. Attention, en cas de dépassement, c'est une amende à 35€. /PHOTO P.S.



## CINÉMA

### "Une nuit au Louvre"

Du mercredi 16 au mardi 22 septembre, le multiplexe Le Palace projette le documentaire *Une nuit au Louvre: Léonard De Vinci*, une visite nocturne de l'exposition conçue et organisée par le Musée du Louvre, tournée spécialement pour le cinéma par Pierre-Hubert Martin. La Provence, en partenariat avec Le Palace, vous offre votre place pour la séance de votre choix. Pour cela, choisissez votre séance (programme sur [www.cinema-lepalace.com](http://www.cinema-lepalace.com)) et contactez-nous aujourd'hui, dès 14 h 30 au ☎ 04 42 42 30 40. Places limitées!



# Les industriels s'engagent à mieux informer le public

Le dispositif "Allô industrie" est lancé dès aujourd'hui. Un site internet et un compte Twitter rendront compte des "événements inhabituels" se produisant sur les sites de Fos-Etang de Berre

Is vont devoir faire face au scepticisme, pour regagner la confiance du public. En lançant demain le dispositif "Allô industrie", les adhérents du "Groupement maritime et industriel du golfe de Fos", (GMIF) (\*) vont devoir convaincre le grand public que oui, les patrons des grandes entreprises installées de Fos à l'étang de Berre sont bien décidés à communiquer en temps réel sur "les événements inhabituels perceptibles" sur leurs sites. Après la fuite de Kem One, les épisodes de torchage de Naphtachimie ou de LyondellBasell cet été, l'enjeu n'est pas neutre.

"Les industriels vont s'efforcer de communiquer à chaud, annonce Jean-Michel Diaz, président du GMIF. C'est une demande forte, que nous avons perçue lors de la démarche Réponses. Les populations veulent être mieux informées".

Pour cela, c'est un dispositif fonctionnant en Normandie, autour du Rouen et du Havre, qui a été transposé au territoire concerné. "Un site internet couplé à un compte Twitter, sur laquelle les industriels auront la main pour communiquer directement sur leurs événements. Ils devront dire ce qui s'est passé le plus vite possible."

### "Un grand pas en avant"

Pour les premières infos, ce sera sans doute "les faits, rien que les faits", avant des développements ultérieurs, au fur et à mesure de l'avancée des connaissances. Début d'incendie, déclenchement d'une sirène dans le cadre d'un exercice, torchage, bruit de soupape, attroupement inhabituel, sont cités parmi les industriels comme exemples d'événements qui seront concernés par ce nouveau dispositif. "C'est un grand pas en avant, poursuit Jean-Michel Diaz, qui confirme notre volonté de nous rapprocher des populations, en nous servant d'outils modernes". Sur chaque site,

un référent se chargera de mettre en œuvre cette procédure, "avec le souci de donner de l'info factuelle à l'instant T", résume Marc Bayard, chargé de la communication au GMIF.

Même si ce dispositif reste soumis à la volonté de l'industriel à informer le grand public, sans caractère d'obligation, les deux responsables sont conscients de leur responsabilité. "Nous devons regagner la confiance des populations, insiste Jean-Michel Diaz, à l'heure où nous vivons un véritable paradoxe: l'industrie n'a jamais été aussi vertueuse, mais n'a jamais été aussi peu tolérée! Les réseaux sociaux, où les débats sont toujours prêts à s'enflammer, n'y sont pas pour rien. D'où cette volonté de mieux informer, et

"Nous devons regagner la confiance des populations".

aussi de faire prendre conscience de la nécessité de l'existence de l'industrie, en termes d'emplois, d'économie, mais aussi de produits. "On continue à fabriquer des produits intéressants dans nos sites, qui entrent dans la composition de nombreux objets de notre quotidien." Faire en sorte que le regard sur l'industrie change, c'est aussi l'un des buts avoués de ce nouveau dispositif. "Lancement demain, et rodage jusqu'à la fin de l'année, commente encore Marc Bayard. Tout ne va pas de régler d'un coup d'un seul, mais nous souhaitons que ce soit le début d'un changement".

Les populations, qui ont toutes des souvenirs récents ou plus anciens d'incidents seront sans nul doute attentives à ce qu'il devienne effectif le plus rapidement possible.

ERIC GOUBERT



Une fumée noire sur un site? Les industriels s'engagent à informer les riverains.

/PHOTO SERGE QUÉROULT

### PAS UN TÉLÉPHONE

Le terme "Allô industrie", aussi étonnant soit-il, ne renvoie pas à un numéro de téléphone. "Les numéros verts, c'est dépassé", sourit Jean-Michel Diaz. Ce dispositif s'appuie sur un site internet, relié à un compte Twitter, auquel chacun peut s'abonner. L'industriel peut aussi envoyer des mails à une liste d'interlocuteurs.

→ [www.allo-industrie.com/etang-de-berre/](http://www.allo-industrie.com/etang-de-berre/)  
→ [twitter.com/AlloIndustrie13](https://twitter.com/AlloIndustrie13)



Marc Bayard et Jean-Michel Diaz, chargé de communication et président du GMIF, maître d'ouvrage du dispositif. /PHOTO E.G.



## « Allo Industrie » incite les industriels à la transparence avec les riverains



Initiative issue de la concertation « Réponses » menée autour de l'étang de Berre, « Allo Industrie » veut faciliter l'accès du public à l'information sur les événements des usines perceptibles à l'extérieur.



**« Allo Industrie » va permettre d'informer avec plus de réactivité sur des opérations comme des torchages, toujours génératrices d'inquiétudes chez les riverains et leurs élus.**

*« Pour l'industrie, c'est un jour important pour améliorer sa communication directe et son rapport de confiance avec les collectivités et les populations. Nous veillerons à faire progresser le nombre d'adhérents pour qu'ils acquièrent le réflexe de les informer préventivement ou en temps réel »* affirme Jean-Michel Diaz, président du Groupement Maritime et Industriel de Fos-Etang de Berre (GMIF). Le 15 septembre, « Allo Industrie » est né sur le territoire, inspiré d'un mode de fonctionnement à l'œuvre depuis dix ans en Normandie, autour du Havre et de l'estuaire de la Seine. Sa création tombe à pic après les événements survenus en juillet sur la plateforme de Lavera et les torchages *« de plus en plus réguliers et de plus en plus impressionnants »* (dixit Nicolas Isnard, président du conseil de territoire du pays salonnais) sur le pôle



pétrochimique de Berre, suscitant la colère des élus, habitants et associations environnementales face au manque d'explication des industriels. « Allo Industrie » offre désormais à ces derniers un outil de diffusion grand public dès lors qu'ils prévoient une opération volontaire susceptible d'engendrer des fumées, des odeurs, des nuisances sonores (exercice, arrêt...) ou qu'un incident audible ou visible survient (déflagration, incendie...) et génère interrogations ou inquiétudes. « *Nous sommes sur une communication rapide, factuelle, à chaud, pas sur un dispositif d'alerte* » insiste Marc Bayard, vice-président du GMIF et président d'Environnement Industrie, associé à la concertation « Réponses » pour réduire les pollutions en santé et environnement sur le pourtour de l'étang de Berre et à Fos. « *Les échanges ont démontré une attente forte de la population d'un accès plus facile à ces informations mais aussi de la part des industriels de se montrer plus transparent, dans un souci de meilleure cohabitation et d'acceptabilité sociétale* » poursuit-il, rejoignant Jean-Michel Diaz soucieux que dans ce domaine, les industriels gagnent en crédibilité, les outils traditionnels n'étant plus adaptés.

### S'approprier l'outil

Complémentaire de Zip.com, déployé sur la zone industrialo-portuaire, « Allo Industrie » se caractérise par un site internet [www.allo-industrie.com/etang-de-berre](http://www.allo-industrie.com/etang-de-berre). Les industriels adhérents l'alimenteront chaque fois qu'un événement l'impose. « *Eux seuls sont la source* » souligne Marc Bayard, en précisant néanmoins que lorsque le Préfet prend la crise en main, la plateforme cessera de publier. Les messages resteront lisibles jusqu'à cinq jours avant d'être archivés. Le GMIF assure la gestion du site avec l'appui du Cyprès (Centre d'information pour la prévention des risques majeurs) à Martigues. L'information peut également être envoyée automatiquement à des listes de destinataires mutualisées (commission de suivi de site, par exemple) ou spécifiques à chaque industriel, via des E-mail, Twitter... En Normandie, le dispositif a été adopté : 26 entreprises y adhèrent, couvrant 31 sites industriels, dans la chimie, la pétrochimie, l'agroalimentaire, la logistique, les déchets, l'aéronautique... Près de 300 annonces par an y sont publiées, principalement pour avertir de la tenue d'exercices, d'essais de sirènes, et à un degré moindre d'incidents et de travaux de maintenance / redémarrage. « *L'information préventive prend de plus en plus d'importance* » note Sandrine Capo, conseillère Environnement-Sécurité-Développement durable de la CCI Seine Estuaire. Elle invite les industriels provençaux à s'approprier l'outil et à communiquer auprès de leurs salariés sur son existence afin qu'ils en relaient l'intérêt auprès de leur entourage. Le GMIF entend convaincre un maximum d'entreprises de se rallier à « Allo Industrie », tout en étant conscient qu'il faudra roder la pratique. « *C'est un apprentissage collectif* » aux yeux de Marc Bayard, « *une nouvelle page qui s'ouvre* » pour Jean-Michel Diaz...

## Industrie : un nouveau site pour informer les riverains

Le site Allo-Industrie vient d'être lancé par le Groupement maritime et industriel de Fos et sa région, pour informer la population en temps réel sur chaque incident industriel du bassin.

JEAN-MICHEL DIAZ / GOLFE DE FOS / 18/09/2020 | 18H00



Informer en temps réel la population en cas d'incident, comme lors du dernier torchage au dessus de LyondellBasell (notre photo) : l'objectif du site Allo-Industries lancé mardi. photo DR

La nouvelle plateforme doit permettre d'avantage de transparence des sites industriels vis-à-vis des populations. Le site internet Allo-Industrie et son compte Twitter ont été lancés ce mardi. Les industriels qui accepteront de participer au projet s'engagent à communiquer en temps réel via ces nouveaux outils en amont ou dès la manifestation d'un incident perceptible de l'extérieur : une odeur ou un bruit suspects, des nuages de fumée ou bien encore des épisodes de torchage comme celui du mois dernier au-dessus du complexe pétrochimique de LyondellBasell. « *Le gros avantage de ce dispositif, c'est qu'on a raccourci de façon considérable la chaîne de communication. on a un contact direct entre l'industriel et le grand public* », résume Jean-Michel Diaz, président du GMIF, le Groupement maritime et industriel de Fos et sa Région, à l'initiative de cette nouvelle plateforme.

Reste à voir avec quelle réactivité et pour quel contenu la communication de chaque site enverra ses messages sur la plateforme. Exemple, donneront-elles la nature d'une fuite ou d'un dégagement de fumée échappé de tel ou tel site ? L'industriel s'engagera-t-il sur des délais d'intervention pour la fin d'un épisode polluant ? « *C'est un dispositif de communication et non d'alerte* », précise Jean-Michel Diaz. Si « *l'entreprise va rester maître de sa communication* », le GMIF et tous les membres du projet Réponses dont part le projet essayeront de « *donner un cadre, un guide de bonnes pratiques, pour que les populations reçoivent l'information de façon la plus compréhensible possible* », précise le président. La plupart des gros industriels entre l'étang de Berre et le golfe de Fos auraient déjà adhéré à Allo-Industries dont ArcelorMittal, Esso, Kem One, LyondellBasell, Naphtachimie, Petroineos, Total... S'il est coordonné par le GMIF, « *c'est un dispositif qui est entièrement supporté et financé par les industriels* », salue Jean-Michel Diaz, estimant le coût à environ 30 000 euros pour la première année.



## LA QUOTIDIENNE - L'INVITÉ : L'invité : Gwénaëlle Hourdin 01 10 20

 Maritima Médias  [Suivre](#)

Une grande concertation a été menée l'année dernière avec les associations, les collectivités, l'État, les industries, les salariés et la population pour tenter de lutter contre la pollution et ses risques sur la santé et l'environnement... C'est le projet « Réponses », dont on vous a souvent parlé sur Maritima...



# Un an après, "Réponses" a déjà fait la moitié du chemin

**ENVIRONNEMENT** Air, torches, infos... 48 % des actions définies l'an dernier ont été réalisés

**A**u beau milieu d'une année marquée par les incidents sur les sites industriels, les plaintes en justice et les documentaires télévisés, le dispositif "Réponses" avait été monté, l'an dernier, pour réunir les divers intervenants autour d'une table. Loin des invectives habituelles, associations, collectivités, Etat, industriels et salariés avaient pu échanger durant plusieurs mois, avant de définir une série de 120 actions à mettre en place, dévoilée en décembre dernier. Sous la houlette du SPPPI (\*), la moitié a été mise en place. "Le suivi, c'est le cœur du réacteur, annonce Gwenaëlle Hourdin, sa déléguée générale. Il est piloté par un groupe de travail, lui-même piloté par les associations". Ce qui

**"Le suivi des actions, c'est le cœur du réacteur"**



Les 300 000 habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre, les industriels, l'Etat peuvent échanger de façon constructive avec le dispositif "Réponses", unique en France. / PHOTO SERGE GUÉROULT

donne à cette concertation tout son sel, elle qui est la première du genre à avoir été menée en France.

Objectif principal, la réduction des pollutions s'est déjà traduite par plusieurs mesures, comme un arrêté pris par les services de l'Etat sur l'émission des composés organiques volatils (COV). Une réglementation unique en France, qui oblige les industriels à mettre en place une surveillance renforcée de leurs installations, et d'y traquer les moindres fuites se produisant sur des brides et joints. "Ils doivent contrôler plus fréquemment, répondre plus rapidement, ce qui n'est pas neutre pour eux", commente Gwenaëlle Hourdin.

D'autres travaux sont en cours sur des aspects techniques, comme les émissions des torches. "Celles que l'on peut prévoir, quand elles sont

liées à un arrêt ou à un redémarrage des unités d'un site, reprend-elle. En fonction du calendrier des manifestations des communes, certes réduites depuis le confinement, leur déclenchement pourrait être mieux planifié, en concertation. C'est un enjeu". Quant à leur déclenchement en cas d'incident de pro-

duction, il restera soumis aux aléas de production. Dans ce cas, c'est bien l'information du grand public qui restera un enjeu majeur. Réponses avait ainsi mis en avant ce besoin d'informations rapides, conforté depuis avec la mise en place de nouveaux outils.

Annoncée en décembre der-

nier, la relance du dispositif "ZIP com" est devenue réalité. Un numéro de téléphone (06 08 96 33 54) permet en cas d'incident visible dans l'enceinte du Grand port maritime de Marseille d'avoir un interlocuteur unique et ainsi d'avoir des premières réponses. "Il y a tellement d'interlocuteurs sur le

port que ce contact unique était une nécessité". Le dispositif Réponses a permis de relancer sa diffusion, comme il a donné l'impulsion à la création d'"Allô industrie", porté par le Groupement maritime industriel de Fos (GMIF). Un compte Twitter relié à un site internet (Lire La Provence du 15 septembre) qui permet aux industriels volontaires de communiquer rapidement sur leurs incidents. Les débuts sont depuis timides, mais réels, avec hier encore, des messages de la centrale EDF de Ponteau ou de la raffinerie Esso de Fos annonçant le déclenchement de sirènes d'exercice, ou un autre de Total La Mède aversissant d'un redémarrage de ses installations pouvant générer quelques torches possibles. Une information donnée rapidement, c'est déjà un réel progrès. Une belle réponse...

**Éric GOUBERT**

## LES PARTENAIRES

### Un plan d'actions disponible en ligne

Le Comité de pilotage (COPIL) dédié au projet "Réponses" réunit cinq partenaires (associations, collectivités, Etat et établissements publics, industriels et syndicats de salariés) représentés par les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adossent AtmoSud, le Cerege, le centre intercommunal d'actions sociales du Pays de Mar-

tigues (CIAS), et l'Institut éco-citoyen.

Ces acteurs ont défini un plan d'actions présenté sur la plateforme [www.dispositif-reponses.org](http://www.dispositif-reponses.org) visant à répondre à l'intégralité des attentes et préoccupations des habitants de l'étang de Berre. L'objectif de la plateforme est multiple : à la fois informer, présenter les actions, en suivre les résultats, servir de base pour poursuivre le dialogue, enrichir la démarche, identifier d'autres attentes et y apporter, de nouveau, des réponses concrètes.

## RENDEZ-VOUS

Le 8 décembre prochain, le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) organisera un rendez-vous appelé à devenir annuel, pour rendre publiquement compte du plan d'actions. Il est disponible en temps réel sur la plateforme internet [www.dispositif-reponses.org](http://www.dispositif-reponses.org), et permet de prendre connaissance de l'état d'avancée de chaque dossier. "Réponses" n'a pas de date de fin, ajoute Gwenaëlle Hourdin. C'est un dispositif qui a vocation à durer." Les 300 000 habitants d'un territoire fortement industrialisé et doté d'un réseau dense de transports multiples peuvent ainsi s'informer directement.

## CINÉMA

### Des places pour "Poly"

Le multiplexe Le Palace projette en avant-première le film *Poly*, de Nicolas Vanier, avec François Cluzet et Julie Gayet, dimanche 11 octobre à 16h. Cécile, 10 ans, déménage dans le sud de la France avec sa mère, Louise. L'intégration avec les autres enfants du village n'est pas facile. Lorsqu'un cirque de passage s'installe à côté, Cécile découvre que Poly, le poney vedette, est maltraité. La Provence, en partenariat avec le cinéma, vous offre votre place. Pour cela, il suffit de nous contacter aujourd'hui dès 14 h 30 au 04 42 42 30 40.



## L'AGENDA

**AUJOURD'HUI** ● Mairiebus. Service public de proximité pour accompagner dans les démarches administratives, informer et orienter le public, initier les habitants aux nouveaux outils numériques et accompagner dans les démarches liées à l'emploi et l'insertion. Présent sur le marché de Jonquières, de 9h à 13h.

● **Café-rencontre.** "Un cancer, et après?", animé par Valérie Goussault, psychologue, à la Maison des jeunes et de la culture, de 15h à 16 h 30. → Renseignements au 04 42 07 05 36.

● **Atelier de la démocratie.** À la Maison des jeunes et de la culture, à 17 h 30. Ouvert à tous. → Renseignements au 04 42 07 05 36.

● **Vie associative.** Formation sur "tenir sa comptabilité: faire un compte de résultat", à la maison de la vie associative, de

## Martigues : un an après, "Réponses" a déjà fait la moitié du chemin

Air, torches, infos... 48% des actions définies l'an dernier ont été réalisés



Les 300 000 habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre, les industriels, l'Etat peuvent échanger de façon constructive avec le dispositif "Réponses", unique en

PHOTO SERGE GUÉROULT

Au beau milieu d'une année marquée par les incidents sur les sites industriels, les plaintes en justice et les documentaires télévisés, le dispositif "Réponses" avait été monté, l'an dernier, pour réunir les divers intervenants autour d'une table. Loin des invectives habituelles, associations, collectivités, État, industriels et salariés avaient pu échanger durant plusieurs mois, avant de définir une série de 120 actions à mettre en place, dévoilée en décembre dernier. Sous la houlette du SPPPI (\*), la moitié a été mise en place. *"Le suivi, c'est le coeur du réacteur, annonce Gwenaëlle Hourdin, sa déléguée générale. Il est piloté par un groupe de travail, lui-même piloté par les associations"*. Ce qui donne à cette concertation tout son sel, elle qui est la première du genre à avoir été menée en France.

Objectif principal, la réduction des pollutions s'est déjà traduite par plusieurs mesures, comme un arrêté pris par les services de l'État sur l'émission des composés organiques volatils (COV). Une réglementation unique en France, qui oblige les industriels à mettre en place une surveillance renforcée de leurs installations, et d'y traquer les moindres fuites se produisant sur des brides et joints. *"Ils doivent contrôler plus fréquemment, répondre plus rapidement, ce qui n'est pas neutre pour eux"*, commente Gwenaëlle Hourdin.

D'autres travaux sont en cours sur des aspects techniques, comme les émissions des torches. *"Celles que l'on peut prévoir, quand elles sont liées à un arrêt ou à un redémarrage des unités d'un site, reprend-elle. En fonction du calendrier des manifestations des communes, certes réduites depuis le confinement, leur déclenchement pourrait être mieux planifié, en concertation. C'est un enjeu"*. Quant à leur déclenchement en cas d'incident de



production, il restera soumis aux aléas de production. Dans ce cas, c'est bien l'information du grand public qui restera un enjeu majeur. Réponses avait ainsi mis en avant ce besoin d'informations rapides, conforté depuis avec la mise en place de nouveaux outils.

Annoncée en décembre dernier, la relance du dispositif "ZIP com" est devenue réalité. Un numéro de téléphone (06 08 96 33 54) permet en cas d'incident visible dans l'enceinte du Grand port maritime de Marseille d'avoir un interlocuteur unique et ainsi d'avoir des premières réponses. *"Il y a tellement d'interlocuteurs sur le port que ce contact unique était une nécessité"*. Le dispositif Réponses a permis de relancer sa diffusion, comme il a donné l'impulsion à la création d'"Allô industrie", porté par le Groupement maritime industriel de Fos (GMIF). Un compte Twitter relié à un site internet qui permet aux industriels volontaires de communiquer rapidement sur leurs incidents. Les débuts sont depuis timides, mais réels, avec hier encore, des messages de la centrale EDF de Ponteau ou de la raffinerie Esso de Fos annonçant le déclenchement de sirènes d'exercice, ou un autre de Total La Mède avertissant d'un redémarrage de ses installations pouvant générer quelques torches possibles. Une information donnée rapidement, c'est déjà un réel progrès. Une belle réponse...

### **Un plan d'actions disponible en ligne**

Le Comité de pilotage (COPIL) dédié au projet "Réponses" réunit cinq partenaires (associations, collectivités, État et établissements publics, industriels et syndicats de salariés) représentés par les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adosent AtmoSud, le Cerege, le centre intercommunal d'actions sociales du Pays de Martigues (CIAS), et l'Institut éco-citoyen.

Ces acteurs ont défini un plan d'actions présenté sur la plateforme [www.dlspoitif-reponses.org](http://www.dlspoitif-reponses.org) visant à répondre à l'intégralité des attentes et préoccupations des habitants de l'étang de Berre. L'objectif de la plateforme est multiple : à la fois informer, présenter les actions, en suivre les résultats, servir de base pour poursuivre le dialogue, enrichir la démarche, identifier d'autres attentes et y apporter, de nouveau, des réponses concrètes.

### **Rendez-vous**

Le 8 décembre prochain, le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) organisera un rendez-vous appelé à devenir annuel, pour rendre publiquement compte du plan d'actions. Il est disponible en temps réel sur la plateforme internet [www.dlspoitif-reponses.org](http://www.dlspoitif-reponses.org), et permet de prendre connaissance de l'état d'avancée de chaque dossier. "Réponses" n'a pas de date de fin, ajoute Gwenaëlle Hourdin. C'est un dispositif qui a vocation à durer." Les 300 000 habitants d'un territoire fortement industrialisé et doté d'un réseau dense de transports multiples peuvent ainsi s'informer directement.





# Résultats du plan d'actions du dispositif RÉPONSES : suivez la réunion en visioconférence dès 17h45

ENVIRONNEMENT

🕒 08/12/2020 À 09H55

🕒 00:43

**INVITATION  
DISPOSITIF RÉPONSES**

**RÉSULTATS DU PLAN D' ACTIONS**

**MARDI 8 DÉCEMBRE 2020, DÈS 17H45**  
En avant-première et en visioconférence  
Ouvert à tous, sur inscription

**DÉBUT 2021**  
Réunion publique  
Ouverte à tous

1/1 Résultats du plan d'actions du dispositif RÉPONSES : suivez la réunion en visioconférence dès 17h45



N. Boucenna



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Après deux ans de travail à coconstruire des réponses et des solutions au travers d'un plan d'actions concret d'amélioration de la qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre, les acteurs de RÉPONSES présentent les résultats du plan d'actions, ce mardi 8 décembre à 17h45, en avant-première et en visioconférence.

Le projet a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air.

La visioconférence est gratuite et ouverte à tous. Chaque participant inscrit recevra un message avant la réunion avec les instructions pour se connecter.

Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire via le lien ci-dessous :

[Formulaire d'inscription : présentation des résultats du plan d'actions](#)

## Qualité de l'air sur l'étang de Berre : premières « Réponses »

Initié en 2019, Réponses réunit acteurs publics, industriels et associations du territoire pour lutter contre la pollution atmosphérique. Ce mardi, les porteurs du projet faisaient un point d'étape sur un plan d'actions censé permettre d'améliorer la qualité de l'air autour de l'étang de Berre.

JOLAN ZAPARTY / MARTIGUES / 09/12/2020 | 09H28



Après cette « avant-première » en visioconférence, une rencontre publique aura lieu début 2021. PHOTO DR

Pour reprendre les mots de Marc Bayard, vice président du Groupement maritime et industriel du golfe de Fos et sa région (GMIF), l'un des objectifs du projet est de « calmer le jeu » entre les habitants et les industriels alors que l'on voit « *la sensibilité monter d'année en année* » au sujet des pollutions atmosphériques du bassin. Ce mardi, les initiateurs du projet Réponses présentaient lors d'une visioconférence publique, les premiers éléments d'un plan d'actions censé permettre de réduire la pollution de l'air sur le pourtour de l'étang de Berre.

### Plus de cent citoyens connectés

Preuve d'un débat qui intéresse le grand public, ce mardi soir, plus d'une centaine de personnes étaient connectées pour cette première restitution. Sur les « *120 attentes et préoccupations du territoire* » recensées par Réponses, bon nombre concernent de nouveaux dispositifs d'information des habitants, dont le dernier exemple en date est le site Allo-Industrie qui permet aux industriels de communiquer en temps réel sur des incidents au sein de leurs usines. Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI), a, elle,

insisté sur les « *43% d'actions en cours et les seulement 3% des objectifs dont l'avancée n'est pas connue* ». Responsable environnement à la Métropole, Céline Sales pour sa part relayait un appel à projet européen remporté pour tester au premier trimestre 2021 le dispositif Diams. « *Il s'agira de diffuser quelque 2 000 petits capteurs à un panel de citoyens pour mesurer en temps réel la qualité de l'air sur le territoire.* »

Reste un gros regret : derrière toutes les bonnes volontés affichées de transparence des organisateurs, aucun industriel n'aura été directement cité sur des mesures contraignantes visant à réduire leurs pollutions. Ni l'usine Kem One de Lavéra qui, on s'en souvient en août était victime d'une fuite de produit toxique en mer, ni encore le site Total La Mède où la CGT vient cette semaine de dénoncer le silence des autorités après son alerte sur six nouveaux cas de Covid parmi les salariés...



MERCREDI 09/12/2020 à 09H48 - Mis à jour à 09H48 | SANTÉ | MARTIGUES

# Martigues - Santé : des actions concrètes issues du dispositif "Réponses"

Mesure plus fine de la pollution, observatoire des cancers, pédagogie sur les torches sont autant de mesures mises en avant pour les deux ans de cette concertation menée par le SPPPI

Par Éric Goubert



Concertation et action, les deux maîtres mots du dispositif Réponses pour renouer le dialogue entre riverains. PHOTO S.G.

C'est parce que des études alarmantes et successives avaient été publiées il y a un peu plus de deux ans, accompagnées de polémiques brûlantes, qu'était né le dispositif "Réponses". Coordonné par le SPPPI et sa déléguée générale Gwenaëlle Hourdin, il avait mis autour d'une même table l'Etat, les industriels, les associations, les collectivités, afin de sortir de cette situation par le haut, en rétablissant le dialogue et surtout en proposant des actions concrètes.

Deux ans après, la concertation se poursuit (même après le départ de Daniel Moutet, lire par ailleurs), et les actions se concrétisent les unes après les autres. C'était pour faire un nouveau point qu'une réunion, en visio, était organisée hier soir, réunissant près de 200 personnes derrière leurs écrans. Une réunion virtuelle pour présenter des avancées qui touchent autant à la prévention, à la pédagogie, comme aux mesures prises par les industriels.

Après un été marqué par des incidents frappants, comme les torchages de LyondellBasel à Berre ou la fuite de Kem One à Lavéra, les industriels s'attachent ainsi à regagner en crédibilité, "en tenant leurs engagements", a indiqué Marc Bayard, vice-président du GMIF. Parmi eux, une meilleure information, actée par le lancement en septembre d'"Allô industrie", un compte twitter qui permet aux industriels volontaires d'informer de leurs aléas de leur fonctionnement. "Ça marche plutôt bien, une trentaine de messages ont été diffusés depuis septembre dont les deux tiers en anticipation". Parmi eux, les annonces d'arrêts, accompagnés de torchages toujours très commentés, notamment sur les réseaux sociaux. Pour mieux les comprendre, une plaquette didactique est déjà disponible sur le site de "Réponses" (\*), et répond à des questions basiques : que brûlent-elles (des hydrocarbures dans les raffineries), leur fumée est-elle toxique (oui), pourquoi font-elles du bruit, etc.

Voilà pour la pédagogie. Pour les actions en termes de réduction des émissions, l'Etat via la Dréal a notamment lancé une nouvelle façon de contrôler les "Composés organiques volatils", sur les principaux sites de la zone Fos-Etang de Berre. Une action présentée hier soir par Nicolas Lion, inspecteur des installations classées (Dreal). "Quinze arrêtés ont été pris par le préfet, expliquait-il, et une campagne de mesures a été réalisée en novembre. Il s'agit d'un nouveau procédé, spécifiquement mis en place pour les besoins de la zone concernée". Atmosud va aussi mesurer de façon "plus intensive" ces polluants, tout en investissant dans du matériel destiné à mieux prendre en compte les particules ultra-fines, si petites qu'elles peuvent s'infiltrer plus loin dans nos organismes.

Autre avancée très attendue, celle d'un futur registre des cancers, spécifique à la région étudiée. Muriel Andrieu-Semmel, pour l'Agence régionale de santé, a évoqué hier soir la création d'un comité d'appui technique. De quoi avancer, même si le projet, long et coûteux (1M€ par an) mettra de longs mois à aboutir.

(\*) : [www.dispositif-reponses.org/](http://www.dispositif-reponses.org/)

### **Sans Daniel Moutet**

Le dispositif "Réponses" va se poursuivre sans Daniel Moutet, le président bien connu de l'association ADPLGF, qui a décidé d'en démissionner. Ce dont a pris acte, tout en le regrettant, le comité de pilotage du projet Réponses. "C'est une décision ferme et définitive", commente le Fosséen, qui met en avant pour la justifier une coupure d'une partie de son intervention dans une vidéo de présentation interne. "Je disais juste la vérité, notamment sur la genèse de l'opération, née après la publication de données alarmantes sur la pollution. Cela n'a pas été apprécié, j'ai décidé d'en tirer les conséquences..."



## « Réponses » maintient l'industrie en actions



Le 8 décembre, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) a présenté le bilan des engagements du dispositif « Réponses ». Si le moindre incident industriel peut toujours tendre les relations, l'ensemble des acteurs souligne le processus de progrès.



Le dispositif "Réponses" ambitionne de restaurer la confiance entre industrie et population. (Photo JC Barla)

Il faudra patienter jusqu'en 2021 pour une réunion publique. Néanmoins, le SPPPI a souhaité, comme il l'avait promis en décembre 2019 lors de la restitution des travaux, procéder le 8 décembre à un compte-rendu en visioconférence d'un an de fonctionnement du dispositif. « Réponses » a été engagé pour élaborer dans une large concertation des solutions contre la pollution de l'air et pour parvenir à un meilleur équilibre entre développement de l'industrie, santé des populations et protection de l'environnement. Cent-vingt attentes des habitants et usagers du territoire avaient été listées sur les 21 communes concernées sur le pourtour de l'étang de Berre et le golfe de Fos, « 100% ont obtenu au moins une réponse. C'est une route que nous traçons ensemble » se félicite Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI Provence-Alpes-Côte d'Azur, en soulignant que 34 acteurs et structures ont porté des actions concrètes. Au global, 44% des actions inscrites au plan sont en cours, 35% ont un fondement récurrent avec un résultat diffusé chaque année et 10% sont considérées comme closes, parce que menées à bien. Parmi ces dernières, la plateforme d'information « Allo Industrie » pilotée par le Groupement Industriel et Maritime de Fos (GMIF), afin d'alerter, préventivement ou en cas d'incident, les citoyens d'opérations sur les usines, susceptibles de générer des mises à la torche, des nuisances sonores, olfactives, visuelles, des émissions dans l'atmosphère... Les industriels s'emploient à œuvrer avec sincérité dans le dispositif, « une nécessité pour renouer le dialogue avec la population et une question de crédibilité pour l'industrie » souligne Marc Bayard,

vice-président du GMIF et président d'Environnement Industrie. « Une trentaine de messages a été diffusée sur la plateforme depuis mi-septembre, les deux-tiers par anticipation. L'outil était attendu. Mais nous nous sommes investis également pour une meilleure compréhension des raisons qui conduisent une usine à un dégazage, à travers un document pédagogique (1). Et tout en travaillant à réduire le nombre de mises à la torche ». Durant l'année, ArcelorMittal, l'Aéroport Marseille Provence, EDF CCG Ponteau, LyondellBasell Fos et Berre, Naphtachimie sont entrés dans « Réponses » pour s'engager à leur tour dans des actions.

## Pédagogie et vigilance

Restaurer la confiance met l'industrie au centre de nombre de projets. La DREAL entend répondre à une exigence citoyenne de surveillance accrue et de sanction, en cas de non-respect des prescriptions préfectorales en matière de rejets. Douze inspections sur site ont été ainsi réalisées pour en vérifier l'application stricte. Atmosud, de son côté, déploie de nouvelles stations de mesures de particules ultra-fines. Pour son ingénieur référent territorial, Sébastien Mathiot, l'objectif est de favoriser un « diagnostic éclairé » puisqu'il précise que les émissions « ne sont pas l'apanage de la seule industrie ». L'Agence Régionale de Santé conduit un projet-pilote sur les liens entre santé et environnement dans les bassins industrialo-portuaires. L'été dernier, la succession de torches chez LyondellBasell avait provoqué l'ire de nombreux élus, avec des retombées médiatiques pesantes pour le site pétrochimique. Initiée par le maire de Berre-l'Etang, Mario Martinet, une réunion avait amené la direction à s'expliquer en public. Elle l'avait fait en détails avec un vrai souci de pédagogie. Marc Bayard assure que Réponses a déjà fait évoluer les approches. L'industrie sait qu'elle reste soumise à des regards sans concession. « Nous sommes sur le suivi des actions pour vérifier qu'elles sont en adéquation avec les attentes des citoyens, mais les associations se gardent le droit d'agir en dehors de Réponses » insiste René Tassy, président de l'association Eco Relais Côte Bleue/Sud Etang de Berre.

<https://www.dispositif-reponses.org/attentes-et-actions/actions-1?detail=4448>





## Le dispositif « Réponses » à l'assaut des rejets polluants

le 24 décembre 2020 - Jean-Christophe BARLA - Economie



La concertation conduite en 2019 est devenue un dispositif collégial de réalisation de 120 projets visant à améliorer la qualité de l'air et la confiance entre industriels et citoyens sur l'étang de Berre et le golfe de Fos. En un an, le processus s'appuie déjà sur du concret.

« **Réponses** », acronyme de « Réduire les pollutions en santé-environnement », progresse sur le pourtour de l'étang de Berre et le golfe de Fos. La concertation menée sur 21 communes avait listé 120 attentes de la population fin 2019. Depuis un an, les actions se déploient ainsi qu'en ont témoigné le 8 décembre quelques-uns des 34 acteurs qui les portent, à l'invitation du **secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) en Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

« *Nos lignes directrices s'articulaient autour de trois axes : la transparence, apporter des preuves et du concret et l'approche collective. Le suivi du programme s'opère sur des indicateurs précis. Aujourd'hui, 88 % des actions inscrites sont lancées* », explique **Gwenaëlle Hourdin**, déléguée générale du SPPPI.

## Mieux cerner les pathologies

Une attente forte était exprimée sur les risques de pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales. L'Agence régionale de santé (ARS) a annoncé la mise en place pour 2021 d'un Observatoire départemental des cancers en lien avec l'environnement sur la base du projet REVELA13 qui ciblait les cancers de la vessie, du rein et des leucémies. « *C'est un dossier de longue haleine et une démarche coûteuse que de parvenir à des registres spécifiques au pourtour de l'étang de Berre et aux bassins industrialo-portuaires, confie Muriel Andrieu-Semmel, responsable régionale du département santé-environnement de l'ARS Paca. Mais nous solliciterons les financements nécessaires pour ce projet-pilote ambitieux mené avec Santé Publique France en vue d'améliorer les stratégies de dépistage, renforcer la santé sur la zone, protéger les populations et aider à la résolution des pollutions à la source.* »

Parmi les incidents qui inquiètent les riverains des sites industriels et les élus, les épisodes de torches qui crachent flammes et fumées dans l'atmosphère. Pilotée par le Groupement maritime et industriel de Fos et sa région (GMIF), la plateforme web « **Allo Industrie** » diffuse depuis septembre une information par anticipation ou en temps réel. Total l'a fait le 10 décembre pour annoncer un « *exercice sûreté* », Esso Raffinage Fos pour une opération de maintenance susceptible d'entraîner « *selon l'intensité et la direction du vent, des nuisances olfactives* ». Les industriels ont élaboré un document pédagogique pour expliquer le pourquoi de ces mises à la torche. « *Nous nous devons d'apporter des réponses rationnelles. Mais nous travaillons parallèlement sur la réduction objective de ces dégazages* », insiste Marc Bayard, vice-président du GMIF.

## Travail de fond

Chargé de surveiller la qualité de l'air, **Atmosud** accroît ses moyens de collecte de données. « *Nous intensifions le suivi des composés organiques volatils (COV). Des matériels nouveaux vont être implantés pour étudier les particules ultrafines* », indique **Sébastien Mathiot**, ingénieur en charge du secteur.

L'Etat ayant parfois été accusé de manquer de sévérité à l'égard des industriels qui s'écartent des normes, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) s'efforce de mieux informer les citoyens sur la manière dont elle les contrôle et les pousse à s'améliorer sur les COV, par des prescriptions préfectorales complémentaires, des inspections, ou sur les torchages. « *Nous sommes engagés dans un travail collégial de fond, conséquent à mettre en œuvre. La démarche est innovante au niveau national* », assure **Alexandre Lion**, inspecteur de l'environnement au sein de la Dreal.